

Comité Directeur ODD-Education 2030

6^e réunion : documents de travail

Paris, 11-12 March 2019



Table des matières

Ref 1: note conceptuelle et programme	2
Contexte.....	2
Buts et objectifs	3
Ordre du jour provisoire	4
Réf. 2 : Liste des membres du Comité directeur 2019-20	8
Réf. 3 : Version révisée des Termes de référence ODD-Éducation 2030	11
Contexte.....	11
Mandat.....	11
Membres et composition.....	12
Composition.....	12
Critères de sélection des membres.....	13
Structures de travail.....	13
Secrétariat.....	14
Méthodes de travail.....	14
Alignement entre les niveaux mondial, régional et national.....	14
Réf. 4 : Déclaration de Bruxelles et rapport de synthèse de la Réunion mondiale sur l'éducation	16
Ref 5: Note d'information – HLPF 2019	20
Informations générales sur les Forums politiques de haut niveau de 2019.....	20
Contributions à l'examen des ODD par le Forum politique de haut niveau de juillet.....	22
Engagement du Comité directeur en faveur du HLPF 2019	24
Annexe 1 : Contribution du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019	26
Annexe 2 : Publication du Rapport GEM sur l'ODD 4 pour le HLPF 2019	27
Annexe 3 : Contribution au Point annuel sur l'état d'avancement des ODD 2019 préparé par le Secrétaire général des Nations Unies	28
Annexe 4 : Complément d'informations sur les examens thématiques des ODD cliquer ici	29
Réf. 6 : Avant-projet final de soumission finale du CD ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019.....	31
Réf. 7 : Résumé du rapport spécial sur l'ODD4.....	32
Réf. 8 : Document de discussion.....	33
Engagement stratégique du Comité directeur : le HLPF et au-delà	33
Modalités de travail du Comité directeur.....	35

Ref 1: note conceptuelle et programme

Contexte

Le mois de septembre 2019 marquera le quatrième anniversaire de l'adoption du rapport [Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) assorti d'engagements collectifs visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à combattre les inégalités qui existent dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, inclusive et durable et à encourager l'inclusion sociale. La communauté internationale du développement se prépare au premier examen général des 17 objectifs reposant sur l'expérience de ces quatre premières années.

Principale plate-forme des Nations Unies sur le développement durable, le Forum politique de haut niveau (HLPF)¹ joue un rôle central dans le suivi et l'examen des Objectifs de développement durable pour 2030 (ODD) au niveau mondial et chaque année il examine un ensemble d'objectifs, ainsi que leurs articulations réciproques – en fonction des besoins. Le processus du HLPF a aussi pour but de faciliter l'examen plus détaillé des progrès accomplis dans tous les objectifs pendant le premier cycle quadriennal, examen qui sera effectué par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019.

En qualité de principal mécanisme multipartite pour la consultation et la coordination mondiales de l'ODD4, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a reçu mandat de jouer un rôle clé dans l'examen mondial des progrès en matière d'éducation dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.² Depuis sa création en mai 2016, il a contribué au niveau mondial à l'examen, au suivi et à l'établissement de rapports sur l'éducation, par différents processus, notamment par des soumissions à l'examen annuel du HLPF. Dans le cadre de l'examen annuel des ODD par le HLPF, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 a présenté une évaluation des progrès sur l'ODD4, étudiant les articulations entre l'éducation et les objectifs examinés chaque année.

HLPF 2016 Garantir que personne ne soit laissé de côté	[Tous les ODD]
HLPF 2017 Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde changeant	[Objectifs 1, 2, 3, 5, 9 & 14]
HLPF 2018 Transformation vers des sociétés durables et résilientes	[Objectifs 6, 7, 11, 12, 15]

L'Examen du HLPF 2019 portera sur le thème « **Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité** », ce qui inclut un examen de l'ODD 4, de concert avec l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), l'ODD 10 (Inégalités réduites), l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), l'ODD 16 (Paix et justice), ainsi que l'ODD 17³ (Partenariats) qui fait l'objet d'un examen annuel. Un certain nombre d'analyses ont informé l'examen mondial de l'éducation dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, notamment :

- Les conclusions des consultations Éducation 2030 entreprises au cours de 2018⁴
- Les recommandations des réunions du Comité directeur de [mars et septembre 2018](#)
- La [Déclaration de Bruxelles](#) adoptée lors de la Réunion mondiale sur l'Éducation 2018
- Le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2019](#)
- Les [Examens nationaux volontaires](#)
- Les rapports ponctuels des OSC
- La [soumission du Comité directeur ODD- Éducation 2030 au HLPF 2018](#)

¹ Le Forum a été créé à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de juin 2012 (Rio+20) dans le but de fournir une orientation politique de haut niveau et de promouvoir et examiner la mise en œuvre du développement durable.

² Cadre d'action Éducation 2030, paragraphe 94.

³ L'ODD 17 fait l'objet d'un examen annuel.

⁴ [Déclaration finale](#) de la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (Nairobi, Kenya, 25-27 avril 2018) ; [Déclaration finale](#) de la Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030 (Bangkok, Thaïlande, 12-14 juillet 2018) ; [Déclaration finale](#) de la Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne (Cochabamba, Bolivie, 25-26 juillet 2018) ; [Déclaration finale](#) de la consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord (Strasbourg, France, 24 octobre 2018) et [Déclaration finale](#) de la consultation régionale arabe sur Éducation 2030 (Aman, Jordanie, 4-7 novembre 2018).

Buts et objectifs

Pour préparer l'examen de l'ODD4 par le Forum politique de haut niveau (HLPF) 2019 consacré au thème « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'équité », ainsi que l'examen quadriennal par l'Assemblée générale des Nations Unies de tous les ODD, la réunion a pour but de :

1. Approuver et finaliser le **projet de soumission du Comité directeur au HLPF 2019** avant de le soumettre à l'ECOSOC à la mi-mars.
2. Examiner et fournir des réactions concernant le **projet de rapport de l'UNESCO sur l'ODD4** devant être publié et présenté au HLPF en juillet 2019.
3. Examiner des **stratégies d'engagement des membres** du Comité directeur **avec les événements/processus organisés au niveau des Nations Unies** préalables à l'examen par le HLPF en juillet et par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre.
4. Examiner et adopter les **Termes de référence et les modalités de travail** du Comité directeur ODD-Éducation 2030 révisés.
5. Au vu des résultats de la **Réunion mondiale sur l'éducation de 2018 et de l'examen des progrès** à la lumière de la soumission au HLPF, identifier des **domaines clés pour l'engagement, le travail conjoint et le plaidoyer** devant servir à l'élaboration du plan stratégique du Comité directeur pour le prochain exercice biennal afin de renforcer la coordination nationale, régionale et mondiale concernant l'ODD4.

Ordre du jour provisoire

Lundi 11 mars 2019	
9h00 - 9h30	Accueil café/thé
9h30 - 10h00	<p>Séance d'ouverture</p> <p>Accueil et déclaration liminaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déclaration liminaire (De la Réunion GEM 2018 au HLPF 2019 : l'état des lieux) par Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'Éducation de l'UNESCO et co-présidente du Comité directeur ODD-Éducation 2030 • Messages vidéo de Mme Amina Mohamed, Vice-Secrétaire générale et/ou M. Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques et sociales, Nations Unies (à confirmer) <p>Réf. 1 : Note conceptuelle/ordre du jour</p> <p>Présentation des nouveaux membres et adoption de l'ordre du jour M. Kaz Yoshida, co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030</p> <p>Réf. 2 : Liste des membres du Comité directeur 2019-20</p>
10h00 - 10h30	<p>Termes de référence et membres du Comité directeur</p> <p>Modérateurs : Mme Stefania Giannini et M. Kaz Yoshida, co-présidents du Comité directeur ODD-Éducation 2030</p>
	<p>Présentation des changements proposés dans les Termes de référence (10 minutes) M. Kaz Yoshida, co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030</p> <p>Réf. 3 : Version révisée des Termes de référence ODD-Éducation 2030</p> <p>Discussion (30 minutes)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Composition du Bureau – inclusion d'une agence co-organisatrice ; 2. Membres affiliés – détermination/modification/sélection du statut des membres ; 3. Éclaircissement du rôle et des responsabilités des groupes électoraux <p>Décision (5 minutes)</p> <p>Décision proposée : Adoption des Termes de référence du Comité directeur révisés.</p>
10h30 – 10h45	Pause café/thé
10h45 – 11h45	<p>Suivi de la Réunion mondiale sur l'éducation : état des lieux, exploitation des résultats</p> <p>Modérateur : Sobhi Tawil</p> <p>Panélistes : Sous-Directrice générale pour l'Éducation, représentant de la Belgique, un État membre supplémentaire, organisation de la société civile/organisation d'enseignants (à confirmer)</p>
	<p>La Réunion mondiale sur l'éducation qui s'est tenue à Bruxelles du 3 au 5 décembre a défini le cap à suivre pour l'éducation dans les quatre prochaines années, en adoptant 8 domaines prioritaires qui nécessitent une attention politique systématique et une action collective renforcée pour permettre de progresser dans la réalisation de l'ODD4.</p> <p>Réf. 4 : Déclaration de Bruxelles et rapport de synthèse de la Réunion mondiale sur l'éducation</p> <p>Discussion avec modérateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment évaluez-vous la réunion GEM et comment celle-ci a-t-elle contribué à faire avancer la mise en œuvre de l'ODD4 au sein de l'Agenda 2030 ? • Comment les membres du CD font-ils progresser les engagements exprimés dans la déclaration de Bruxelles, au sein de leurs groupes électoraux, au niveau national, régional et mondial ? • Existe-t-il des domaines prioritaires d'intérêt politique spécifique pour les membres du CD et leurs groupes électoraux et comment cela s'exprime-t-il en termes de recherche actuelle et future, d'action et de plaidoyer ?

	Synthèse de la discussion et identification d'opportunités de suivi clés
11h45 - 12h30	Mise en œuvre de l'ODD 4 au niveau régional Modérateur : M. Dennis Sinyolo, Coordinateur principal, Internationale de l'Éducation (à confirmer)
	Mise en exergue par les organisations régionales des progrès réalisés dans la coordination et la mise en œuvre de l'ODD 4
12h30 - 14h30	Pause déjeuner
14h00 – 16h00	Examens et rapports nationaux volontaires 2019 sur la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 Modérateur : Représentant de la société civile (à confirmer)
	<p>1. Présentations des pays effectuant des examens nationaux volontaires (VNR) en 2019 Les Examens nationaux volontaires (ENV) sont des contributions clés au HLPF. Ils visent à faciliter le partage des expériences, y compris des succès, des défis et des enseignements dégagés afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les présentations des pays mettront en avant la composante éducative des ENV des États membres siégeant au Comité directeur.</p> <p>Présentations (à confirmer) du Burkina Faso, l'Afrique du Sud, la Tunisie, la Turquie, les Philippines (5 minutes chacun)</p> <p>2. Rapports sur la mise en œuvre nationale de l'ODD 4 Les États membres mettront en avant les réformes, les expériences, les bonnes pratiques et les défis liés à la progression vers la réalisation de l'ODD4.</p> <p>Synthèse des principales conclusions</p>
16h00 – 16h15	Pause café/thé
16h15 – 17h30	Soumission du Comité directeur au HLPF 2019 Modérateur : M. Jordan Naidoo, Directeur, Appui et coordination Éducation 2030, UNESCO
	<p>Présentation du projet de soumission du CD au HLPF 2019 (20 minutes) Institut de statistique de l'UNESCO et Rapport mondial de suivi sur l'éducation Réf. 5 : Note d'information – HLPF 2019 Réf.6 : Avant-projet final de soumission finale du CD ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019</p> <p>Discussion (55 minutes)</p>
18 :00-19 :00	Cocktail 7 ^e étage

Mardi 12 mars 2019	
9h30 - 10h30	Publication spéciale sur l'ODD4 pour HLPF 2019 Présentateur : M. Manos Antoninis, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'éducation
	<p>Sous l'égide du Comité directeur, ce rapport s'appuie sur une analyse des examens nationaux volontaires (ENV) ainsi que sur un questionnaire spécial distribué à tous les États membres dans le but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • synthétiser les perceptions nationales sur l'ODD4 et son influence sur la politique, la planification et la mise en œuvre dans le domaine de l'éducation ; • recueillir des informations sur les politiques et programmes d'éducation qui démontrent le mieux l'engagement des pays en faveur de l'ODD4. <p>Présentation du projet de la publication spéciale sur l'ODD4 (15 minutes) Rapport mondial de suivi sur l'éducation Réf. 7 : Résumé du rapport spécial sur l'ODD4</p> <p>Réactions du panel d'intervenants/représentants des pays du Comité directeur/ pays ENV/ pays ayant participé à l'enquête de la publication sur l'ODD4 (15 minutes)</p> <p>Discussion sur les messages clés concernant les perceptions nationales sur l'ODD4 (20 minutes)</p> <p>Conclusion/synthèse des réactions au projet de rapport (10 minutes)</p>
10h30 - 11h00	Mise à jour sur l'état des indicateurs mondiaux Présentation de l'Institut de statistique de l'UNESCO
11h00-11h15	Pause café/thé
11h15-12h30	Présentation du Comité directeur au HLPF 2019 Modérateur : M. Jordan Naidoo, Directeur, Division pour l'appui et la coordination de l'agenda Éducation 2030 Discussion et approbation des révisions basées sur les contributions du jour 1 et les discussions du jour 2.
12h30-14h00	Pause déjeuner
14h00 - 14h20	Présentation de l'application ODD4 « Défi mondial » Présentateur : Représentant de l'Argentine (à confirmer)
	Après sa présentation à la réunion du Comité directeur d'Amérique latine qui a eu lieu à Santiago du Chili, l'Argentine fera un court exposé sur « Défi mondial » (Desafío Global), un jeu vidéo multiplateformes a pour objet de promouvoir la connaissance des ODD et d'encourager les valeurs de la citoyenneté mondiale, et un outil de coopération susceptible d'intéresser les membres du CD.
14h20 - 15h40	Planification stratégique pour le CD Modérateur : M. Kaz Yoshida, co-président du Comité directeur ODD-Éducation 2030
	<p>Cette séance est subdivisée en deux parties qui serviront toutes les deux de base pour l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme pour le Comité directeur.</p> <p><i>Question transversale : Comment renforçons-nous les mécanismes de coordination et de mise en œuvre mondiaux, régionaux et nationaux, ainsi que l'a recommandé la Déclaration de Bruxelles ?</i></p> <p>1) 14h20-15h10</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le rôle des membres du CD dans l'engagement avec le HLPF, l'UNGA et au-delà : Mobilisation des États membres pour faire en sorte que des références à l'éducation soient intégrées dans la Déclaration présidentielle, le Débat de politique générale du Segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Sommet sur les ODD</i> • <i>Possibilités d'engagement plus poussé au niveau régional</i> • <i>Relations avec les agences co-organisatrices, les partenaires externes et les Nations Unies, y</i>

	<p>compris collaboration avec le Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie</p> <p>2) 15h10-15h40 : <i>Modalités de travail du Comité directeur</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des thèmes d'intérêt pour la poursuite des travaux du Comité directeur, sur la base des domaines prioritaires contenus dans la Déclaration de Bruxelles ; • Accord sur les fonctions permanentes du Secrétariat, à savoir (i) Examen, suivi et établissement de rapports ; (ii) Plaidoyer, communications et sensibilisation <p>Réf. 8 : Document de discussion</p> <p>Décision proposée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification de stratégies de communication pour communiquer les messages clés au HLPF, à l'UNGA et au-delà 2. Accord sur les priorités thématiques pour le travail conjoint du CD
15h40 - 16h00	Pause café/thé
16h00 - 17h00	<p>Synthèse des décisions clés et actions à venir</p> <p>Présidence : Co-présidents du Comité directeur ODD-Éducation 2030</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des décisions clés • Identification des actions clés à venir • Conclusion et clôture

Réf. 2 : Liste des membres du Comité directeur 2019-20

CO-PRÉSIDENTS: UNESCO & JAPON

MEMBRES DU BUREAU : Groupe I (Norvège), Groupe II (République slovaque), Groupe III (Colombie), Groupe IV (Chine), Groupe V (a) (Kenya), Groupe V (b) (Arabie Saoudite), Société civile (International de l'éducation)

Etats membres

Groupe I, États d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord :

Allemagne: *M. Walter Hirche*, Président du Comité de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Mme Barbara Malina, Chef de la Division de l'éducation, Commission allemande pour l'UNESCO

Belgique: *Me Marie-Anne Persoons*, Conseillère en politique internationale, Département de l'éducation et de la formation, Unité de politique stratégique, Communauté flamande

Ms Nathalie Jauniaux, Directrice Etudes et Statistiques, Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)

Norvège: *M. Joakim Bakke*, directeur, ministère de l'éducation et de la recherche

Mme Grethe Sofie Bratlie, Déléguée permanente adjointe, Délégation permanente de la Norvège auprès de l'UNESCO

Turquie : *M. Adnan Boyaci*, Professeur, Université Anafolu

Organisation régionale : Commission européenne

M. Jan PAKULSKI, Chef d'unité, DG Éducation, Jeunesse, Sport et Culture,

Mme Annica Floren, chef d'unité adjointe, DEVCO B 4 - Culture, éducation, santé

Groupe II, États d'Europe orientale:

Bulgarie : *Me Denitsa Sacheva*, Vice-ministre de l'éducation et des sciences, ministère de l'éducation et des sciences

Fédération de Russie: *M. Vladimir Filippov* Recteur, Chef de la Chaire de politique de l'enseignement supérieur, Université de RUDN

M. Sergey Kovalenko, Directeur, Centre d'éducation comparée et internationale, Université de RUDN

République slovaque : *Mme Katarina Deakova*, Chef du Département des questions transversales

de l'éducation, Ministère de l'éducation, des sciences, de la recherche et des sports

République tchèque: *M. Stanislav Štech*, professeur à l'Université Charles

Organisations régionale : Conseil de l'Europe

M. Villano Qiriazzi, Conseiller spécial du Directeur général

M. Sjur Bergan, Chef du Département de l'éducation

Groupe régional III, GRULAC

Argentine: *Mme Mercedes Miguel*, secrétaire à l'innovation et à la qualité de l'éducation, ministère de l'éducation

M. Francisco Miguens Campos, Secrétaire, Commission nationale argentine pour l'UNESCO

Colombie : *Mme Maria Victoria Victoria Angulo Gonzalez*, ministre de l'éducation nationale

M. Camilo Gutierrez, Chef du financement et de la planification, Ministère de l'éducation nationale

Pérou : *Mme Odette Herbozo*, Chef de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l'éducation du Pérou

Mme Katherine Bravo, Spécialiste à la Direction générale de la coopération et des affaires internationales, Ministère de l'éducation du Pérou

Venezuela : *Mme Rosángela Orozco*, vice-ministre de l'éducation

M. Carlos Luis Uztáriz Pérez, Secrétaire général, Commission nationale vénézuélienne pour l'UNESCO

Organisation régionale : Organisation des États ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI)

M. Andres Delich, Secrétaire général adjoint

Groupe IV, ASPAC:

Chine : *M. Changwei Qin*, Secrétaire général, Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Mme Xiaoping Yu, Division de l'éducation,
Commission nationale chinoise pour l'UNESCO

Japon : *M. Kazuhiro Yoshida*, Directeur/Professeur,
Centre d'étude de la coopération internationale en
éducation, Université d'Hiroshima

M. Koji Kitayama, Ministre, Délégation
permanente du Japon auprès de l'UNESCO

Philippines : *M. Nepomuceno Malaluan*, Sous-
secrétaire, Département de l'éducation

M. Jesus Enrique Garcia II, Délégué permanent
adjoint, Délégation permanente des
Philippines auprès de l'UNESCO

République de Corée : *M. Kwangho Kim*,
Secrétaire général, Commission nationale
coréenne pour l'UNESCO

Mme Hyunsook Seo, Directrice, Division de
l'éducation, Commission nationale coréenne
pour l'UNESCO

Organisation régionale: Secrétariat de
l'Organisation des ministres de l'éducation
d'Asie du Sud-Est (SEAMEO)

M. Gatot Hari, Priowirjanto, Directeur, jusqu'à
fin mars 2019

Dr Ethel Agnes P Valenzuela, du 1er avril 2019 au
31 mars 2023

Groupe régional V(a), États africains:

Afrique du Sud: *M. Yousuf Gabru*, Ministre-
Conseiller à l'Ambassade d'Afrique du Sud à
Paris et Délégué permanent auprès de
l'UNESCO

Angola: *M. Isaac Pedro Vieira Paxe*, Directeur
Général de l'Institut National de Formation
des Cadres de l'Enseignement (INFQE),
Ministère de l'éducation, Luanda

Burkina Faso : *Mr Yerbkoun Bienvenu
Bonaventure Méda*, Inspecteur de
l'enseignement secondaire

Kenya: *Mme Emis Njeru*, Directrice adjointe
de l'éducation, Direction des partenariats
politiques et des affaires communautaires
pour l'Afrique orientale, Ministère de
l'éducation

M. Victor Soo, Assistant principal de
recherche, Délégation permanente du Kenya
auprès de l'UNESCO

Organisation régionale : L'Union Africaine (UA)

Me. Beatrice Njenga, Chef de la division Education,
département des Ressources Humaines, Sciences
et Technologie

Groupe régional V(b), États arabes:

Arabie Saoudite : *M. Ali Almalki*, Conseiller pour
l'enseignement général, Délégation permanente
du Royaume d'Arabie saoudite auprès de
l'UNESCO

Egypte: *Me Deena Boraie* Conseillère
principale auprès du ministre de l'éducation
et de l'enseignement technique

Emirats Arabes Unis: *Me Mahra Hilal
Almutaiwei*, Directrice du Centre régional de
planification de l'éducation

Tunisie : *M. Bouzid Nisri*, Directeur général
des études, de la planification et du système
d'information Ministère de l'éducation

Organisation régionale : Bureau arabe de
l'éducation pour les États du Golfe (ABEGS)
M. Abdusalam Aljoufi, Conseiller,

Initiative E9

Bangladesh: *M. Md. Sohorab Hossain*,
Secrétaire, Division de l'enseignement secondaire et
supérieur, Ministère de l'Éducation

M. Md Monjur Hossain, Secrétaire général adjoint
(Secrétaire additionnel du Gouvernement),
Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Société civile

ACEA: *M. Refat Sabah*, Secrétaire général,
Président, Campagne mondiale pour l'éducation

CME: *Me Camilla Croso*, Présidente sortante de
la Campagne mondiale pour l'éducation

International de l'éducation: *M. Dennis
Sinyolo*, Coordonnateur principal, Éducation,
emploi et recherche, Internationale de
l'éducation

Co-organisateurs et partenaires d'ODD 4- Éducation 2030

UNESCO: *Me Stefania Giannini*, Sous-Directrice
générale pour l'Éducation

UNICEF: xxx

Banque mondiale: *M. Jaime Saavedra*, Directeur
principal, Éducation

PNUD: *Me Nergis Gülasan*, Spécialiste des politiques, Unité de la politique stratégique

UNHCR: *Me Ita Sheehy*, Conseillère principale en éducation

UNFPA: *M. Luis Mora*, Chef, Direction de l'égalité des genres, des droits de l'homme et de la culture, Division technique

ONU Femmes: *Mme Anna Falth*, conseillère politique, Éducation et autonomisation économique des femmes

OIT: *M. Oliver Liang*, Spécialiste de l'éducation, Département des politiques sectorielles

M. Paul Comyn, Spécialiste des compétences et de l'employabilité, Département des politiques de l'emploi

Partenariat mondial pour l'éducation:

Mme Sarah Beardmore, Spécialiste principale en stratégie et politiques

Mme Raphaëlle Martinez, spécialiste principale de l'éducation

OCDE: *M. Andreas Schleicher*, Directeur de l'éducation et conseiller spécial en politique de l'éducation auprès du Secrétaire général

M. Michael Ward, Analyste principal des politiques, Direction de l'éducation et des compétences

Membres affiliés :

Représentant des jeunes: *Me Victoria Ibiwoye*, Directrice, Fondation OneAfricanChild pour l'apprentissage créatif

EEA: *Me Leena Al Derham*, Spécialiste principale de l'éducation, l'Éducation avant tout

Mme Mary Joy Pigozzi, Directrice exécutive

Secteur privé: *Pacte mondial des Nations Unies*,
Mme Florencia Librizzi, directrice principale, PRME

M. Nikolay Ivanov, Coordinateur, PRME

Réf. 3 : Version révisée des Termes de référence ODD-Éducation 2030

Contexte

Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) au Sommet des Nations Unies de septembre 2015, la communauté internationale s'est engagée en faveur d'un nouvel agenda mondial, visant à éliminer la pauvreté d'ici à 2030 et à parvenir au développement durable sans laisser personne de côté. L'éducation est au cœur du Programme 2030, comme en atteste l'existence d'un objectif distinct dans ce domaine et les nombreux liens de réciprocité avec d'autres Objectifs de développement durable. L'ODD 4 sur l'éducation vise à « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » et, avec ses cibles associées, il fixe un nouveau programme plus ambitieux en faveur de l'éducation universelle à l'horizon 2030.

L'ODD 4-Éducation 2030 est le résultat de trois années de consultations intensives, ponctuées de jalons importants tels que l'Accord de Mascate (mai 2014) et la Déclaration d'Incheon (mai 2015). Il procède d'une vision de l'éducation qui transforme l'existence des individus, des communautés et des sociétés, en ne laissant personne de côté, tout en contribuant à l'ensemble des ODD appropriés. Le Cadre d'action Éducation 2030 pour la mise en œuvre de l'ODD 4, adopté par 184 États membres en novembre 2015, est l'instrument de mise en œuvre de l'agenda ODD-Éducation 2030. Il précise que l'UNESCO, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine de l'éducation, continuera de jouer le rôle qui lui a été confié à la fois de chef de file et de coordonnatrice de l'ODD-Éducation 2030.

Afin d'assurer une solide coordination internationale, l'UNESCO est chargée de constituer un Comité directeur multipartite de l'ODD-Éducation 2030. Celui-ci sera la principale structure de coordination de l'appui aux efforts engagés en faveur de l'éducation au niveau mondial, dans le cadre de l'architecture plus large du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 fait partie d'un mécanisme mondial de coordination qui pourra être périodiquement examiné et adapté en fonction des besoins à l'occasion des Réunions mondiales sur l'éducation (GEM).

Mandat

Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 a pour principal mandat d'appuyer l'action des États membres et des partenaires vers la réalisation de l'ODD 4 et des cibles liées à l'éducation sous les autres objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁵. Pour y parvenir, le Comité directeur ODD-Éducation 2030 :

- ✓ offrira une orientation stratégique aux États membres afin de soutenir la mise en œuvre de l'ODD 4 ainsi que des cibles relatives à l'éducation relevant des autres ODD, sur la base du Cadre d'action Éducation 2030 ;
- ✓ offrira une orientation stratégique à la communauté mondiale de l'éducation, notamment les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, afin de soutenir la mise en œuvre coordonnée de l'ODD 4 sur la base du Cadre d'action Éducation 2030 ; assurera les liens entre d'une part lui-même et les parties prenantes de l'éducation⁶ et d'autre part l'architecture et les processus des ODD au sens large aux niveaux mondial, régional et national, notamment le Forum politique de haut niveau pour le développement durable et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) ;
- ✓ travaillera avec des organismes internationaux et les mécanismes de soutien pertinents dans le cadre des processus des ODD ;

⁵ L'éducation contribue à faire avancer tous les ODD. Les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté, la santé, l'égalité des genres, la croissance économique et l'emploi, la consommation et la production durables, et le changement climatique font des références spécifiques à l'éducation soit dans le langage de la cible soit dans l'indicateur mondial : 1.a, 3.7, 5.6, 8.6, 12.8 et 13.3.

⁶ Il s'agit des États membres, des institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que des organisations multilatérales et bilatérales, de la société civile, de la profession enseignante, des universitaires, des jeunes, du secteur privé et des fondations.

- ✓ formulera des recommandations à l'intention de la communauté éducative sur les priorités de premier plan et les actions clés, notamment les activités phares potentielles ;
- ✓ examinera les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des cibles, en se fondant sur le Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), les rapports des Nations Unies sur l'examen des ODD, les rapports intergouvernementaux régionaux, ainsi que d'autres études et sources complémentaires appropriées, et formulera des recommandations sur les mesures correctives, le cas échéant, tout en contribuant aux mécanismes mondiaux de suivi et d'examen des ODD ;
- ✓ formulera des recommandations relatives aux priorités, au programme et aux résultats des Réunions mondiales périodiques sur l'éducation et d'autres réunions de haut niveau ;
- ✓ bâtira des partenariats solides⁷ entre les diverses parties prenantes et s'assurera d'un soutien pour la réalisation de l'ODD-Éducation 2030 ;
- ✓ encouragera et entreprendra des activités de plaidoyer conjointes ;
- ✓ assurera un suivi et mènera une action de plaidoyer en faveur de financements adéquats et durables, à la fois internes et externes. Compte tenu du principe consistant à ne laisser personne de côté, il conviendra de cibler les populations vulnérables et les pays les plus menacés, notamment les pays touchés par des conflits et des crises, ceux qui auront le plus de difficultés à réaliser les ODD, ainsi que ceux qui sont le plus loin de garantir une éducation de base pour tous ;
- ✓ encouragera l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires.

Membres et composition

Ainsi que précisé dans le Cadre d'action 2030, le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 se compose de représentants de différents groupes électoraux, y compris des gouvernements, de la société civile, des agences multilatérales, des enseignants, du secteur privé, des jeunes. Tous les membres seront désignés par leur groupe respectif, qu'ils représenteront et à qui ils rendront compte. Il incombera aux représentants de tous les groupes électoraux de communiquer et de consulter avec leurs pairs en fonction des besoins. Des consultations devront être engagées au sein de chaque groupe et entre les groupes, aux niveaux mondial, régional et national selon les besoins, pour assurer un dialogue pertinent entre le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et les parties prenantes des différents groupes électoraux, à chaque niveau.

Composition

La composition du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 est la suivante :

Représentation régionale des États membres : Les États membres, qui constituent la majorité du Comité directeur, sont représentés par les représentants de quatre pays sélectionnés dans chacun des six groupes régionaux de l'UNESCO, en rotation. Dans la mesure où les pays participent au Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 pour le compte de leur région, il leur incombe de veiller à une désignation appropriée et à une communication efficace au sein de leur région et entre les régions, en particulier par le biais de leur représentation au Bureau du Comité directeur (voir ci-dessous pour plus de détails).

Pays de E-9 : Les pays de E-9 se composent du Bangladesh, du Brésil, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Indonésie, du Mexique, du Nigeria et du Pakistan et ils sont représentés par le président de E-9.

Institutions des Nations Unies : L'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale disposent chacune d'un siège permanent, un siège étant réservé à un représentant des autres agences co-organisatrices (PNUD, HCR, FNUAP, ONU-Femmes et OIT)⁸, par rotation.

⁷ Les partenariats impliquent généralement les différents groupes électoraux représentés au Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030. Le partenariat spécifique avec des entités spécifiques sera déterminé et aligné avec des cibles spécifiques de l'agenda ou des thématiques particulières.

⁸ Une institution représente officiellement les cinq organisations. Toutes les institutions participeront aux réunions du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 en fonction de leurs domaines spécifiques d'expertise et de leur contribution à l'action du Comité ainsi qu'à la réalisation de certaines cibles ou certains domaines thématiques du programme.

Partenariat mondial pour l'éducation (PME) : Un représentant.

OCDE : Un représentant de l'OCDE, en raison de son statut d'organisation de coopération internationale et de son rôle dans l'architecture de l'aide au niveau mondial, liée à l'aide publique au développement (APD).

Organisations régionales : Un représentant d'organisations régionales de chacune des six groupes régionaux de l'UNESCO, qui sera choisi par la région, avec une option de représentation tournante.

Organisations de la société civile : Deux représentants d'ONG désignés par le Comité consultatif collectif des ONG sur Éducation 2030, par rotation.

Enseignants : Un représentant des organisations enseignantes.

MEMBRES AFFILIÉS

Fondations : Un représentant, par rotation.

Jeunes : Un représentant, par rotation.

Secteur privé : Un représentant, par rotation.

Les membres affiliés participent pleinement aux réunions et aux activités du Comité directeur, à titre consultatif, sans pouvoir de décision.

Critères de sélection des membres

L'accent étant placé sur la mise en œuvre au niveau des pays de l'ODD 4 et des cibles liées à l'éducation relevant des autres ODD, les représentants d'États membres dans tous les groupes doivent posséder une expertise technique et une expérience solides de l'élaboration des politiques nationales de l'éducation dans leur pays, à un niveau de responsabilité. Chaque groupe observera un équilibre entre la représentation politique et l'expertise technique en matière d'éducation. En outre, les membres du Comité directeur devront être nommés dans le respect de l'équilibre entre les femmes et les hommes.

Toutes les candidatures devront être accompagnées d'une biographie sous la forme d'un court résumé (200 mots au maximum) et communiquées au Secrétariat de l'UNESCO. La durée du mandat pour les groupes représentés par rotation est de 24 mois.

Structures de travail

Co-présidents : Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 est coprésidé par un représentant d'un État membre élu pour un mandat de deux ans et par le Sous-Directeur général pour l'éducation de l'UNESCO. Les co-présidents :

- ✓ dirigent le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 à la fois à l'occasion des réunions de tous ses membres, et par l'intermédiaire du Bureau [voir ci-dessous pour plus de détails].
- ✓ guident et supervisent les travaux du Comité directeur et du Secrétariat, notamment les contributions à l'ordre du jour des réunions, les documents essentiels
- ✓ représentent le Comité directeur lors d'événements politiques de haut niveau liés aux structures et processus mondiaux relatifs aux ODD (ECOSOC, HLPF...) ou dans d'autres instances et événements.

Bureau : Outre les deux co-présidents, les travaux du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 s'appuient sur un Bureau composé d'un représentant de chacun des six groupes régionaux de l'UNESCO, d'un représentant des institutions coorganisatrices du Forum mondial sur l'éducation 2015, ainsi que d'un représentant du groupe de la société civile/organisations enseignantes désigné par les groupes électoraux correspondants, pour un mandat de deux ans. Les candidatures des membres du Bureau sont approuvées par le Comité directeur dans son ensemble. Le Bureau aura pour mission de :

- ✓ Faire le lien entre le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 (dans son ensemble) et le Secrétariat et, en fonction des besoins, traiter les questions et les requêtes urgentes adressées au Comité directeur.

Le Bureau ne prendra de décision que sur instruction du Comité directeur ;

- ✓ Il soutiendra le Secrétariat pour la préparation de l'ordre du jour des réunions du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et des réunions mondiales, ainsi que pour toute autre question d'ordre stratégique ou opérationnel ;
- ✓ Les représentants régionaux d'États membres qui siègent au Bureau feront office de points focaux pour la communication et la consultation de leurs régions et, avec les trois autres membres représentant les États membres de leur propre région, assureront le partage d'informations et de positions entre le Comité directeur et leur région.
- ✓ Les représentants régionaux d'États membres qui siègent au Bureau pourront représenter le Comité directeur dans les structures et processus régionaux relatifs aux ODD ou dans d'autres instances et événements régionaux dans le domaine de l'éducation.

Groupe de travail d'experts : Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 pourra constituer des groupes d'experts thématiques ad hoc, afin d'obtenir un soutien technique et/ou s'appuyer sur les travaux de groupes existants. Les membres de ces groupes varieront en lien avec la rotation générale des membres du Comité directeur. Pour assurer le lien entre lui-même et les autres groupes mondiaux thématiques/techniques de l'éducation, le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 pourra désigner des points focaux thématiques qui le représenteront auprès de ces groupes.

Secrétariat

L'UNESCO, qui héberge et copréside le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030, assurera également son Secrétariat. L'UNESCO soutiendra aussi le Comité directeur et ses groupes de travail pour leur permettre de s'acquitter des activités convenues et obtenir les résultats recherchés.

Méthodes de travail

- Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 se réunira régulièrement, au moins une fois par an, pour des réunions en personne. D'autres réunions par téléconférence et des consultations par courrier électronique auront lieu si nécessaire ;
- Les membres du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 devront prendre en charge leurs frais de voyage pour se rendre aux réunions. Les frais de voyage des représentants de la société civile des pays en développement et des représentants des pays les moins avancés pourront être pris en charge par le Secrétariat.
- Les langues de travail des réunions seront l'anglais et le français, conformément au règlement de l'UNESCO. Si nécessaire et possible, le Secrétariat fournira des services d'interprétation dans d'autres langues du système des Nations Unies, en fonction des besoins.

Alignement entre les niveaux mondial, régional et national

- **Liens entre le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et l'architecture et les processus des Nations Unies relatifs aux ODD :** Le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 participera à divers processus et structures de l'architecture des Nations Unies relative aux ODD à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Il peut s'agir, notamment, d'interactions au niveau régional avec des commissions régionales et d'autres instances. Au niveau mondial, le Comité directeur répondra aux demandes de contributions de l'ONU, notamment du HLPF, ainsi que d'autres entités sur les actions entreprises dans le domaine de l'éducation dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- **La coordination à l'échelle régionale** est essentielle pour assurer l'alignement des approches entre les échelons mondial, régional et national. Les quatre États membres représentant chacune des six régions, et en particulier le représentant régional siégeant au Bureau, ainsi que l'organisation représentant chacune des six régions, auront un rôle central à jouer pour assurer l'articulation entre les échelons mondial et national. L'articulation régionale permet à la communication de s'opérer dans les deux sens puisqu'elle veille à ce que : (i) les priorités et préoccupations nationales des diverses régions guident les travaux du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 et (ii) les orientations données par le Comité

directeur aux États membres bénéficient d'un appui supplémentaire à l'échelle régionale. Une façon d'y parvenir est de s'assurer que les quatre représentants régionaux des États membres, ainsi que l'organisation régionale, fassent partie des mécanismes de coordination régionale.

- Compte tenu de leur caractère intergouvernemental, les **organisations régionales** représentées au sein du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 constituent une plate-forme légitime pour la coordination, en veillant à ce que les gouvernements s'associent aux représentants de la société civile, aux institutions coorganisatrices, ainsi qu'à d'autres partenaires, selon les cas.
- L'UNESCO, les institutions coorganisatrices et les autres partenaires qui facilitent les consultations régionales et nationales et les activités relatives aux ODD aideront les représentants des États membres au sein du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 à échanger des informations sur les processus et initiatives existant à l'échelle mondiale, ainsi que sur les activités et réalisations régionales et nationales relatives à l'agenda de l'ODD 4 – Éducation 2030 si nécessaire.
- Le Comité directeur peut jouer un rôle de coordonnateur entre les différentes initiatives (sous)régionales en facilitant les liens entre les diverses consultations menées par les États membres, les organisations intergouvernementales régionales, les partenaires, la société civile, les universitaires et les autres parties prenantes.
- Les membres du Comité directeur participeront aux consultations relatives à l'ODD 4–Éducation 2030 et aux activités connexes à l'échelle nationale, régionale et mondiale, selon les cas.

Des résultats spécifiques, liés aux activités du Comité directeur, peuvent être définis dans ses plans opérationnels.

Réf. 4 : Déclaration de Bruxelles et rapport de synthèse de la Réunion mondiale sur l'éducation

Nous, Ministres et autres chefs de délégation, ainsi que représentants d'organisations multilatérales, de la société civile, de la profession enseignante, de jeunes et du secteur privé, nous sommes réunis à Bruxelles du 3 à 5 décembre 2018.

Rappelant Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030⁹, la Déclaration d'Incheon de 2015, le Cadre d'action Éducation 2030 et puisant dans l'examen des progrès accomplis depuis l'adoption de l'Agenda 2030, les consultations régionales sur l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) conduites en 2018¹⁰, ainsi que sur les délibérations de la présente Réunion mondiale sur l'éducation, appelons à une action collective renforcée afin de réaliser l'ODD 4, « **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ».

Notant qu'en dépit de quelques progrès obtenus à l'échelle mondiale, **nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de l'ODD4 d'ici à 2030**, nous avons convenu des messages clés suivants que nous adressons au Forum politique de haut niveau de 2019 et à l'Assemblée générale des Nations Unies :

Messages clés

1. Nous réaffirmons le droit à une éducation de qualité inclusive et le rôle fondamental de l'éducation, de la formation, de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'enseignement supérieur et de la recherche en tant que facteurs essentiels du développement durable, y compris en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique et son atténuation, et nous appelons à une action collective renforcée sur l'ODD4 au sein de l'Agenda 2030.
2. Nous prenons l'engagement d'éliminer l'analphabétisme par l'éducation et la formation formelles et non-formelles.
3. Nous prenons l'engagement d'établir et de renforcer des législations, des mesures politiques et des approches stratégiques dans le but de rendre les systèmes d'éducation et de formation plus équitables et inclusifs « afin de ne laisser personne de côté », y compris dans les situations de crises prolongées et d'urgences humanitaires.
4. Nous lançons un appel à un engagement en faveur de l'inclusion des migrants, des personnes déplacées et des réfugiés dans nos systèmes d'éducation et de formation et à faciliter la reconnaissance de leurs qualifications, compétences et aptitudes, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.
5. Nous nous engageons en faveur d'une éducation et d'une formation de qualité et sensibles au genre, pour réaliser l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles.
6. Nous prenons l'engagement de renforcer l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'éducation en vue du développement durable afin de promouvoir les valeurs du respect de la vie, de la dignité et de la diversité culturelle, de contribuer à la cohésion sociale, à la démocratie, à la paix et à la justice sociale et d'améliorer de la reddition de comptes pour une éducation vue comme un bien public.
7. Nous nous engageons en faveur de systèmes d'éducation et de formation ouverts, flexibles et réactifs qui soutiennent le développement d'un plus large éventail de connaissances, de compétences et d'aptitudes, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, afin de contribuer à des sociétés durables, pacifiques, inclusives et justes, et en faveur du travail décent sur des marchés du travail qui se transforment rapidement.

⁹ Assemblée générale des Nations Unies (Distr. 25 janvier 2018) A/Res/72/222. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 2017 [sur la base du rapport de la deuxième commission (A/72/420/Add.7)]. L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/72/222

¹⁰ Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (Nairobi, 25-27 avril 2018) ; Consultation Asie-Pacifique Éducation 2030 (Bangkok, Thaïlande, 12-14 juillet 2018) ; Conférence ministérielle latino-américaine et caribéenne (Cochabamba, Bolivie, 25-26 juillet 2018) ; Consultation Éducation 2030 en Europe et Amérique du Nord (Strasbourg, 24 octobre 2018) et Consultation régionale arabe (Mer Morte, Jordanie, 4-7 novembre 2018).

- 8 Nous appelons à la mise en place d'un développement professionnel initial et continu, pertinent, financé par la dépense publique, et à des processus de recrutement appropriés, des conditions de travail décentes, une autonomie professionnelle et des évolutions de carrière pour les enseignants, les éducateurs, les formateurs et les directeurs d'école.
- 9 Nous appelons à la mobilisation de ressources nationales renforcées et à une coopération, solidarité et aide internationales accrues pour améliorer la qualité de l'éducation, l'équité et l'inclusion, tout en affectant les ressources en priorité aux personnes qui en ont le plus besoin, notamment dans les contextes de crises prolongées.

1. **Nous notons qu'en dépit de quelques progrès obtenus à l'échelle mondiale, nous ne sommes pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de l'ODD4 d'ici à 2030.** Il y a toujours 750 millions de jeunes et d'adultes qui ne sont pas alphabétisés, dont deux tiers sont des femmes, et 262 millions d'enfants et de jeunes ne fréquentent pas l'école. Tout aussi inquiétant, 617 millions, soit 58 % des enfants et des adolescents, pour une grande part scolarisés, ne savent pas lire et faire des opérations mathématiques de base. La moitié des enfants d'âge préscolaire ne participe pas à des programmes éducatifs de la petite enfance, malgré l'importance de ces programmes pour la santé, l'équité et leur apprentissage futur. Il n'y a que la moitié des adolescents et des jeunes qui achève l'école secondaire, seulement 18 % dans les pays à revenu faible – et 1 % des filles les plus pauvres.
2. **Nous réaffirmons la pertinence universelle de l'Agenda 2030 pour le développement durable et le rôle central de l'éducation pour atteindre tous les ODD.** Notant les liens réciproques existant entre l'éducation et les objectifs qui font l'objet de l'examen du Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2019, l'Objectif 8 (Travail décent et croissance économique), l'Objectif 10 (Inégalités réduites), l'Objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'Objectif 16 (Paix, Justice et Institutions efficaces), sous le thème « Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité », **nous appelons le HLPF, l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGA) de septembre 2019 ainsi que les gouvernements à prendre toutes les mesures pour accélérer les progrès de l'ODD4, en tenant compte du fait que l'éducation, à tous les niveaux et dans tous les contextes, est essentielle à la réalisation de l'Agenda 2030.**
3. Prenant note du fait que l'inclusion et l'équité dans et par l'éducation et la formation sont indispensables à la mise en place d'un agenda transformationnel, **nous réaffirmons le droit à une éducation sûre et de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie**, fondé sur les principes de la non-discrimination, de l'égalité des sexes et de l'égalité des chances pour tous. **Nous prenons en outre l'engagement de mettre en place des législations et des politiques stratégiques adaptées au contexte et sensibles à la culture afin de rendre nos systèmes d'éducation et de formation plus équitables et inclusifs pour « ne laisser personne de côté ».** Pour ce faire, tous les enfants et les jeunes doivent avoir accès à l'éducation, au développement et à la protection de la petite enfance de qualité, en bénéficiant d'au moins une année d'éducation préscolaire et 12 années d'un enseignement primaire et secondaire gratuit et financé par la dépense publique, dont au moins neuf années obligatoires. Il convient également d'améliorer l'accès de tous à l'enseignement post-secondaire, y compris à l'enseignement technique et professionnel, à la formation continue et à l'éducation tertiaire, y compris l'université. Une attention particulière sera accordée aux personnes en situation de vulnérabilité, aux personnes en situation de handicap, aux populations autochtones, aux personnes vivant dans des zones rurales éloignées, aux minorités ethniques, aux pauvres, aux femmes et aux filles, aux migrants, aux réfugiés et aux personnes déplacées, que ce soit en raison de conflits ou de catastrophes naturelles.
4. **Nous réaffirmons le fait que l'enseignement est une profession** et que les enseignants, les directeurs d'école, les éducateurs et les formateurs jouent un rôle essentiel dans notre responsabilité collective de préparation des générations futures. Par conséquent, **nous appelons à un soutien et des ressources accrues** pour un développement professionnel initial et continu pertinent, des politiques efficaces et efficientes, des processus de recrutement et de déploiement appropriés, des conditions de travail décentes et des possibilités de partager des pratiques prometteuses, l'autonomie professionnelle et des plans de carrière **pour les enseignants.** Nous appelons également à ce que soient prises des mesures pour prévenir l'attrition des enseignants et assurer une force enseignante

motivée, soutenue, hautement compétente, qualifiée, bénéficiant de ressources en nombre suffisant et autonomisée. Nous nous engageons également à valoriser nos enseignants, à rehausser leur statut et à améliorer leurs conditions de travail afin de les impliquer, ainsi que leurs organisations et institutions, dans le développement, le suivi et l'évaluation des politiques éducatives.

5. Soulignant le fait que l'alphabétisation, y compris l'alphabétisation fonctionnelle, demeure un défi important, **nous réaffirmons notre engagement envers l'élimination de l'analphabétisme par l'éducation et la formation formelles et non-formelles** et l'assurance d'un accès équitable à l'alphabétisation numérique, ainsi qu'à l'initiation aux médias et à l'information, dans le cadre d'un continuum de niveaux de compétences et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
6. L'éducation a un effet sur les aspirations, les convictions et les attitudes des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que sur leur sentiment d'appartenance aux communautés hôtes. L'investissement dans l'inclusion des migrants et des personnes déplacées dans les systèmes éducatifs aide aussi les communautés d'accueil à mieux comprendre et combattre les stéréotypes et la discrimination et à promouvoir des sociétés cohésives. La reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur des réfugiés et migrants, par le biais des Conventions régionales de l'UNESCO et d'autres mécanismes tels que le Passeport européen des qualifications des réfugiés, constitue un instrument important pour répondre aux aspirations des individus tout en étant bénéfiques à la fois pour le pays d'accueil et pour le pays d'origine. **Nous reconnaissons la nécessité d'inclure les migrants, les personnes déplacées, les rapatriés, les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes apatrides dans nos systèmes d'éducation et de formation et de faciliter la reconnaissance de leurs qualifications, compétences et aptitudes**, compte tenu du contexte national, de la législation nationale et des accords internationaux.
7. Les transformations sociales, politiques, environnementales et économiques, ainsi que les innovations technologiques accélérées, ont de profondes implications sur les systèmes d'éducation et de formation. Par conséquent, nous **prenons l'engagement de soutenir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous afin d'offrir les compétences nécessaires pour le développement personnel, le travail décent et le développement durable, tout en prêtant attention au changement climatique, à l'adaptation et à l'atténuation**. En outre, les institutions éducatives doivent fournir aux enfants, aux jeunes et aux adultes apprenants les compétences leur permettant d'être des citoyens actifs au sein de sociétés démocratiques et durables. Cela inclut des efforts de promotion de l'éducation en vue du développement durable et de modes de vie durables, de la démocratie et des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de l'éducation sexuelle complète adaptée à l'âge, de l'éducation physique et des sports, de l'éducation dans la langue maternelle, de la paix et de la non-violence, de la citoyenneté mondiale et de la participation active, de l'appréciation de la diversité culturelle, du plurilinguisme, du dialogue culturel, de la solidarité et de sociétés plus paisibles, tolérantes et inclusives. Cela exige que l'on s'intéresse à la pédagogie, aux programmes d'enseignement, aux matériels d'enseignement et d'apprentissage, aux évaluations, à la formation initiale et au développement professionnel continu des enseignants, entre autres.
8. **Nous mettons en avant le rôle important de l'enseignement supérieur et de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels** fondés sur une collaboration avec toutes les parties prenantes pertinentes et **l'importance des mécanismes régionaux et nationaux de reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur et professionnel**. Nous reconnaissons aussi l'importance des compétences acquises par l'enseignement et l'apprentissage non formels et informels.
9. Nous réaffirmons le droit des enfants et des jeunes d'apprendre dans un contexte exempt de violence. Un environnement d'apprentissage sûr, exempt de harcèlement et de violence, y compris de violence basée sur le genre, est essentiel pour de meilleurs résultats éducatifs et sociaux. **Nous nous engageons à traiter le problème du harcèlement et de la violence sous toutes les formes dans les institutions d'éducation**.
10. Les attaques perpétrées contre l'éducation et la formation ont un impact dommageable – et peuvent amplifier le décrochage scolaire et l'attrition des enseignants, conduire à la fermeture prolongée des écoles et des universités, abaisser la qualité de l'enseignement et provoquer une

détresse physique et psychologique. À cet égard, **nous réaffirmons que l'éducation, ses installations et ses institutions, doivent être protégées des attaques et d'un usage militaire, et nous invitons instamment les parties aux conflits armés à ne pas utiliser les écoles et les universités dans leurs actions militaires.**

11. Nous encourageons l'adhésion aux critères de référence internationaux, à savoir l'affectation d'au moins 4 - 6 % du produit intérieur brut et/ou au moins 15 - 20 % de la dépense publique totale à l'éducation. Nous réitérons la nécessité de garantir une allocation des ressources plus efficace et équitable et la transparence dans la dépense, y compris par le biais législatif. Par conséquent, **nous appelons au renforcement de la mobilisation des ressources nationales** par la réforme fiscale, les mesures de lutte contre la corruption et le suivi des flux financiers illicites ainsi qu'il en été convenu à la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement pour le développement. **Nous appelons par ailleurs à augmenter le volume et la prévisibilité de l'aide internationale** pour atteindre le critère de référence de 0,7 % du PNB, avec la participation active des gouvernements, du secteur privé, des organisations et fondations philanthropiques, afin de renforcer l'éducation publique tout en accordant une part accrue de l'aide aux pays ayant les plus grands besoins. Le financement doit prioriser les ressources qui améliorent la qualité de l'éducation et l'impact social de façon équitable et inclusive, en fonction des besoins et des priorités des pays.
12. Reconnaisant que la communauté internationale a adopté le nouveau cadre de suivi qui appelle à une diversification des sources de données sur l'éducation et la formation et l'examen actuel des progrès par le biais des processus nationaux, régionaux et mondiaux convenus, **nous prenons l'engagement de renforcer le suivi de l'inclusion, de l'équité et de la qualité.** Cela inclut l'optimisation des systèmes de gouvernance de l'éducation et l'utilisation des indicateurs existants et l'assurance de données désagrégées plus nombreuses afin de mieux suivre les inégalités fondées sur le genre, l'ethnicité, la langue, le revenu, la situation de handicap, le statut migratoire et la situation géographique. Reconnaisant la valeur et les risques associés aux mégadonnées, **nous insistons sur l'importance de protéger les données personnelles des apprenants et des enseignants.**
13. Nous nous engageons à appuyer une participation significative des jeunes, des étudiants, des enseignants, des chefs d'établissement scolaires et post-secondaires, de leurs organisations représentatives ainsi que des communautés, des parents, de la société civile et des universitaires à tous les niveaux, de la planification au suivi des progrès, pour assurer le droit à une éducation de qualité pour tous. À cet égard, **nous prenons l'engagement de renforcer les capacités des autorités publiques et des parties prenantes, en termes de suivi et d'évaluation de l'équité et de la qualité de leurs propres systèmes d'éducation et de formation, et d'assurer des rapports plus transparents pour plus de transparence publique.**
14. **Nous prenons l'engagement de renforcer les mécanismes de coordination et de mise en œuvre nationaux et régionaux de l'ODD4 et de renforcer la coopération internationale, la solidarité et les partenariats,** en apprenant des expériences des autres et en développant des initiatives conjointes assurant la complémentarité et la synergie de nos efforts pour honorer nos engagements et atteindre nos objectifs et engagements partagés.
15. **Nous réaffirmons que l'éducation est un bien public et une responsabilité publique, un droit humain fondamental, la base essentielle sur laquelle repose l'épanouissement personnel et la réalisation d'autres droits essentiels à la paix et au développement durable.** Il incombe en premier ressort aux gouvernements de permettre l'exercice du droit à l'éducation et de jouer un rôle central en tant que gardiens d'une gestion et d'un financement efficaces, équitables et efficients d'une éducation publique accessible à tous.
16. Les messages et engagements présentés dans la présente Déclaration doivent être intégrés au rapport à soumettre au HLPF de 2019 sous l'égide du Comité directeur ODD-Éducation 2030. À cet égard, nous réaffirmons le rôle de leader de l'UNESCO dans la coordination, la mise en œuvre et le suivi de l'ODD4.

[Le rapport de synthèse de la Réunion mondiale sur l'éducation sera distribué séparément.](#)

Ref 5: Note d'information – HLPF 2019

La présente note expose les questions clés et les options relatives à la préparation, à la contribution et à la représentation du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 au Forum politique de haut niveau (HLPF) de 2019.

Ainsi que stipulé dans le Programme 2030 pour le développement durable, le HLPF joue un rôle central dans le suivi et l'examen du Programme 2030 et de ses 17 ODD au niveau mondial, en cohérence avec l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et les autres organes et forums pertinents.

En 2019, le Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF) se réunira deux fois pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Il tiendra sa réunion annuelle sous les auspices de l'ECOSOC du 9 au 18 juillet 2019 et il réunira les chefs d'État et de gouvernement pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, le 24 septembre (après-midi) et le 25 septembre 2019, pour le « Sommet des ODD ou HLPF ».

Le Sommet a pour mandat de « fournir une orientation politique de haut niveau » sur l'Agenda 2030 et sa mise en œuvre, d' « identifier les progrès et les défis émergents et mobiliser de nouvelles actions pour accélérer la mise en œuvre ».

Cette année, la Déclaration politique du Forum politique de haut niveau annuel sera adoptée lors de la session de septembre, afin de communiquer un message politique fort sur l'urgence qu'il y a de mettre à l'échelle des actions en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La Déclaration devrait être concise et axée sur l'action et elle sera négociée sous la co-présidence des Ambassadeurs de Suède et des Bahamas.

Le HLPF qui se réunira sous les auspices de l'ECOSOC apportera des contributions substantielles au Sommet de septembre, notamment pour permettre l'élaboration d'une Déclaration politique fructueuse.

Informations générales sur les Forums politiques de haut niveau de 2019

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SOUS LES AUSPICES DE L'ECOSOC (9 - 18 JUILLET 2019)

La réunion de 2019 du Forum politique de haut niveau sur le développement durable convoquée sous les auspices du Conseil économique et social se tiendra du **mardi 9 juillet au jeudi 18 juillet 2019 et inclura la réunion ministérielle de trois jours, du mardi 16 juillet au jeudi 18 juillet 2019**.

Dans le cadre du thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* », les objectifs qui seront soumis à un examen approfondis sont les suivants :

- [Objectif 4](#) - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- [Objectif 8](#) - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- [Objectif 10](#) - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- [Objectif 13](#) - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- [Objectif 16](#) - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- [Objectif 17](#) - Des partenariats inclusifs construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs sont nécessaires.

Des examens nationaux volontaires seront présentés par 51 États membres. Parmi ceux-ci, 41 le feront pour la première fois et 10 pour la deuxième fois. Cinq des 24 États membres représentés au Comité directeur font une présentation, à savoir le Burkino Faso, l'Afrique du Sud, les Philippines, la Turquie et la Tunisie. Cette année, les États présentant pour la deuxième fois le feront conjointement au sein de groupes afin de susciter des discussions entre les pays, sur la base de leurs défis communs et des approches qu'ils ont adoptées dans le cadre des objectifs analysés.

À l'issue du Forum politique de haut niveau de juillet, le **Président de l'ECOSOC produira un document de synthèse** qui récapitulera les messages et les enseignements clés tirés de l'examen des ODD. Cette synthèse servira aux négociations relatives à la Déclaration politique qui doit être adoptée lors du Sommet des ODD ou HLPF en septembre.

Programme du Forum politique de haut niveau (provisoire)¹¹

Lors de la **première semaine** du Forum politique de haut niveau, les examens thématiques porteront sur les 6 ODD choisis pour 2019 dans le cadre du thème « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* » et leurs liens réciproques seront discutés en séance plénière. Les deux séries d'examens se composent des contributions suivantes :

- Commissions techniques de l'ECOSOC et autres organes intergouvernementaux
- Un papier issu des grands groupes et des autres parties prenantes
- Des notes d'information préparées à partir des réunions des groupes d'experts sur les ODD, comprenant les questions à débattre
- Présentations des panélistes, suivies de discussions interactives

La **deuxième semaine** du HLPF présentera 51 examens nationaux volontaires.

Tout au long de la période de deux semaines, une série **d'événements parallèles** pourra attirer l'attention sur les aspects de certains objectifs individuels. L'appel à candidatures sera lancé à la mi-mars et chaque État membre ou organe des Nations Unies pourra faire une proposition pour un événement parallèle par semaine. La décision finale relative aux propositions sera annoncée assez longtemps à l'avance pour permettre l'organisation des événements et des participants.

FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SOUS LES AUSPICES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES OU « SOMMET DES ODD OU HLPF » (24-25 SEPTEMBRE 2019)

La réunion de 2019 du Forum politique de haut niveau sur le développement durable convoqué sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies réunira les chefs d'État et de gouvernement pendant la semaine de haut niveau de l'AG, le 24 septembre (après-midi) et le 25 septembre.

Elle fournira une orientation stratégique à la mise en œuvre de l'ensemble de l'Agenda 2030.

Le document final du Sommet des ODD ou HLPF prendra la forme d'une Déclaration politique. Les Représentants permanents de la Suède et des Bahamas ont été chargés de travailler sur les modalités du « Sommet des ODD » et de conduire les négociations relatives à la Déclaration politique.

Un certain nombre d'autres événements de haut niveau portant sur le développement durable seront convoqués pendant la même semaine de septembre, notamment : le Sommet sur le climat du Secrétaire général, le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, la Réunion de haut niveau sur la couverture santé universelle et la Réunion de haut niveau sur l'application des Modalités d'action accélérées des PEID (Orientations de Samoa), offrant ainsi la possibilité de s'assurer que ces événements apportent un maximum de bénéfices pour le développement durable.

¹¹ Alors que le Programme du Forum politique de haut niveau est encore en cours de finalisation et d'adoption par le Bureau de l'ECOSOC, nous avons préparé cette note d'information sur la base des années précédentes. Le Programme devrait être publié d'ici la mi-mars et affiché sur le site Internet du HLPF.

Contributions à l'examen des ODD par le Forum politique de haut niveau de juillet

Le suivi et l'examen du HLPF sont informés par les contributions suivantes :

1. **Les examens nationaux volontaires (ENV)** constituent une composante importante du HLPF car ils offrent une plate-forme permettant de mieux mettre en avant les problèmes transversaux dans le cadre du Programme pour le développement durable et les problèmes liés aux Objectifs mondiaux examinés. Ces examens nationaux sont censés servir de base aux examens réguliers effectués par le HLPF. Ainsi qu'il est stipulé au paragraphe 84 de l'Agenda 2030, les bilans réguliers réalisés par le HLPF sont effectués sur une base volontaire, conduits par les États, incluront les pays développés et les pays en développement et ouvriront la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes. Une nouvelle version des directives communes d'application volontaire est consacrée au renforcement de l'évaluation analytique des ENV, en prêtant une attention particulière au principe de « ne laisser personne de côté ».

La liste des États membres qui présenteront leur ENV est disponible [ici](#).

Ceci représentera pour les États membres du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 une opportunité importante de travailler avec leurs gouvernements respectifs à la préparation et à la présentation de l'ENV, pour la mise en évidence des questions relatives à la mise en œuvre des cibles de l'éducation.

2. Les commissions techniques de l'ECOSOC et d'autres **organes et forums intergouvernementaux**, y compris le **Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030**, sont invités par le Président de l'ECOSOC à soumettre leur contribution sur le thème choisi par le HLPF en réponse à un ensemble précis de questions (voir **Annexe 2**). Voici le lien vers la soumission de 2018 rédigée par l'ISU et le Rapport GEM : https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18961UNESCO_SDGEducation_2030_Steering_Committee_input_to_2018_HLPF.pdf. Elle a mis en évidence la contribution de l'éducation à l'Agenda 2030 en général et aux progrès de l'ODD4, notamment sa pertinence pour le thème du HLPF 2018 : « *Transformation vers des sociétés durables et résilientes* ». Les contributions soumises sont résumées par le DAES par thème, dans un rapport de synthèse préparé avant le HLPF (voir par exemple le résumé de [2018](#)).

Le Rapport intergouvernemental officiel sur l'ODD 4 est soumis par l'intermédiaire du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030. Il est rédigé par l'UNESCO et finalisé dans le cadre de consultations, d'un examen et d'observations au sein du CD, puis adopté lors d'une réunion du CD avant d'être soumis. L'ISU et le Rapport mondial de suivi sur l'éducation contribuent de façon importante à l'élaboration du projet de rapport, qui est examiné et finalisé en consultation avec le Comité directeur. Ce rapport suit le format et les directives indiqués par l'ECOSOC. La date limite pour la soumission du rapport est le 15 mars 2019.

Calendrier de l'examen et de la finalisation de la contribution du CD au HLPF 2019

- | |
|---|
| ➤ 25 février 2019 - premier projet de Rapport soumis à l'examen du CD |
| ➤ 5 mars - 2 ^{ème} projet pour les contributions supplémentaires |
| ➤ 11 et 12 mars – approbation finale lors de la réunion du CD |

- Outre la contribution officielle ci-dessus soumise au HLPF par l'intermédiaire du CD de l'ODD-Éducation 2030, le **Rapport mondial de suivi sur l'éducation**, en vertu de son mandat qui l'invite à « faire rapport de la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales », produira **une publication supplémentaire spéciale pour le HLPF 2019, consacrée aux aspects qualitatifs de la mise en œuvre de l'ODD 4** dans les pays. Le rapport est produit en collaboration avec l'UNESCO et le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 (voir **Annexe 2**).
3. Des contributions régionales importantes sont soumises au Forum politique de haut niveau, portant sur les conclusions des **Forums régionaux pour le développement durable convoqués par les Commissions**

régionales, qui soutiennent la mise en œuvre de l'Agenda 2030, y compris son processus de suivi et d'examen. Des sessions des commissions régionales sont prévues dans les régions suivantes :

- **CESAP** : Sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable : Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité, 27-29 mars 2019, Bangkok, Thaïlande
- **ECE** : Forum régional pour le développement durable de la région ECE, 21-22 mars 2019, Genève, Suisse
- **CEPALC** : Troisième Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, 22-26 avril 2019, Santiago, Chili
- **CESAO** : Forum arabe pour le développement durable 2019, 9-11 avril 2019, Beyrouth, Liban
- **CEA** : Cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable, 16-18 avril 2019, Tanger, Maroc.

Il sera important de contribuer aux discussions au sein de ces instances, par une représentation correspondante de membres du Comité directeur.

4. Contribution des Réunions des groupes d'experts sur les ODD examinés

Le DAES organise des réunions de groupes d'experts (EGM) consacrées à chacun des objectifs analysés et qui se tiennent en principe en marge d'événements thématiques mondiaux. Ainsi que convenu avec le DAES, la Réunion mondiale sur l'éducation (GEM 2018), et en particulier son comité sur les liens réciproques entre l'ODD4 et l'Agenda 2030 au sens large, a servi de réunion du groupe d'experts sur l'ODD4. Le document issu de la Réunion du groupe d'experts sur l'ODD4 sera finalisé en étroite consultation avec le DAES et soumis en tant que contribution officielle au HLPF.

Les prochaines réunions des groupes d'experts sur les ODD 8, 10, 13, 16 et 17 sont prévues pour les mois de mars et d'avril, afin qu'elles puissent contribuer à l'examen thématique de ces objectifs au HLPF ;

5. Les grands groupes et autres parties prenantes, qui représentent les opinions d'organisations non-gouvernementales, communiqueront aussi leurs propres contributions respectives. L'un de ces groupes est le groupe Education and Academia dont la contribution au HLPF 2018 peut être consultée ici :

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/18833EducationAndAcademia_SectoralPaper_2018HLPF.pdf;

6. Notes d'information sur chacun des ODD analysés : Ce rapport de 10 pages représente une contribution coordonnée émanant des organisations du système des Nations Unies et il est préparé par une structure élargie du Comité exécutif des affaires économiques et sociales (CEAES Plus) convoquée par le DAES, en coopération avec les organisations chefs de file pour chacun des ODD (voir par exemple la note 2017 pour l'ODD 5). **L'UNESCO et l'UNICEF seront probablement co-chefs de file pour l'ODD4 en 2019.**

Au niveau des Nations Unies:

- Un **Point annuel sur l'état d'avancement des ODD 2018** préparé par le Secrétaire général des Nations Unies pour l'ECOSOC (undocs.org/E/2018/64) publié à la fin du mois de mai ; et
Soumis par les institutions des Nations Unies concernant l'ODD 4, l'UNESCO avec la contribution d'autres institutions pertinentes des Nations Unies et de la Banque mondiale
- Un rapport imprimé sur papier glacé préparé par la Division de statistique des Nations Unies au Département des affaires économiques et sociales (DAES), qui fait office de secrétariat pour le HLPF à partir des contributions des différentes entités des Nations Unies (ex. l'UNESCO fournit la majeure partie des informations pour l'ODD 4) (unstats.un.org/sdgs/files/report/2018/TheSustainableDevelopmentGoalsReport2018-EN.pdf) qui contient des messages clés, des textes descriptifs et des graphiques/diagrammes, publié vers la mi-juin (voir **Annexe 1**). Les objectifs analysés reçoivent une couverture supplémentaire (jusqu'à 4 pages).
Soumis par l'UNESCO par l'intermédiaire de l'ISU, l'agence responsable de presque tous les indicateurs de l'ODD 4

Engagement du Comité directeur en faveur du HLPF 2019

Étant donné que l'Objectif 4 fera l'objet d'un examen approfondi en juillet 2019, il sera essentiel, tout en contribuant à la vision plus large des défis qui attendent l'Agenda 2030, d'assurer la communication et le plaidoyer du Comité directeur de l'ODD-Education 2030, que ce soit collectivement ou par le biais d'activités de membres individuels.

En tant que principal mécanisme multipartite pour la coordination mondiale en vue de la réalisation des cibles liées à l'éducation dans le Programme de développement durable, le Comité directeur de l'ODD-Education 2030 a pour mandat de fournir une orientation stratégique aux États membres et à la communauté éducative et d'émettre des recommandations sur des actions ayant un rôle de catalyseur pour les cibles liées à l'éducation¹². Du fait de ce rôle de coordonnateur mondial unique, le Comité directeur doit étudier les moyens de s'engager de façon proactive et choisir son positionnement, notamment en ce qui concerne ses contributions et les événements auxquels ses membres devraient participer. De plus, le Comité directeur est le mieux placé pour décrire une réalité qui reflète les questions clés qui sont suscitées par la progression de la réalisation de toutes les cibles de l'ODD4.

Par un engagement proactif par le biais i) de leurs contributions, ii) des discussions/ENV du HLPF ainsi que iii) des négociations préalables à la Déclaration politique, le Comité directeur et ses membres peuvent promouvoir des messages essentiels pour faire en sorte que ceux-ci soient reflétés dans la Déclaration politique de 2019¹³.

La **Réunion mondiale sur l'éducation de décembre 2018** qui a eu lieu à Bruxelles a constitué un forum de haut niveau pour l'examen des progrès de la réalisation des engagements universels pris à l'échelle mondiale en faveur de l'éducation, depuis l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À ce titre, elle représente un jalon essentiel dans l'évaluation des politiques et stratégies efficaces et des principaux défis relatifs à la mise en œuvre des cibles et engagements de l'ODD4, ainsi que des cibles relatives à l'éducation contenues dans les autres objectifs de développement.

Messages clés

Les messages de la GEM 2018 constituent une contribution clé au document qui sera soumis au HLPF. Ils seront complétés par les données et les autres problèmes qui doivent être mis en avant, tirés des informations recueillies par l'ISU et le Rapport GEM, ainsi que par les contributions régionales et les observations et contributions des membres du CD. Le CD devra se mettre d'accord sur 2-3 messages et sur un texte descriptif global notant que le rapport doit suivre la structure définie par l'ECOSOC, ainsi qu'**exposé ci-dessous**

- Une évaluation de la situation constatée au niveau mondial ;
- La détermination des lacunes, domaines requérant une attention urgente, des risques et défis ;
- Les enseignements utiles dégagés ;
- Les questions émergentes susceptibles d'affecter la réalisation de la transformation vers des sociétés durables et résilientes ;
- Les domaines sur lesquels il est nécessaire que le forum politique de haut niveau fournisse des orientations politiques ;
- Les recommandations sur l'action à mener pour accélérer les progrès de la transformation vers des sociétés durables et résilientes.

¹² Ainsi que cela a été reconnu par la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU [72/222](#) du 25 janvier 2018, intitulée « L'éducation au service du développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

¹³ À la différence des années précédentes, en 2019 les Forums politiques de haut niveau sous les auspices de l'ECOSOC et de l'UNGA déboucheront sur une Déclaration politique qui devrait être adoptée lors du Sommet des ODD en septembre.

Se reporter au lien ci-dessous pour un exemple de synthèse de deux pages du HLPF 2018 sur l'ODD 6 :
sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19838SDG6_Highlights_UN_Water.updated_format.pdf
Représentation et participation au Forum politique de haut niveau de juillet

Les membres du Comité directeur peuvent participer aux examens thématiques des séances plénières et aux événements parallèles du Forum politique de haut niveau en tant que membres des délégations officielles de leur pays ou de leur institution. Cela peut inclure une participation active aux séances suivantes :

- **Présentation des 51 examens nationaux volontaires (ENV)** sur les objectifs analysés
- Séance consacrée au **Rapport mondial sur le développement durable (GSDR)** ;
- **UNDESA VNR Lab** (Lab ENV du DAES) sur les bonnes pratiques
- **Événements organisés par les grands groupes et les autres parties prenantes**, qui représentent les opinions des organisations non-gouvernementales.
- **Événements parallèles organisés par des institutions et des États membres individuels** ;
- Certains membres du Comité directeur (ou les représentants de haut niveau de leurs organisations) pourraient participer en tant que **panélistes** ou **intervenants** soit lors de la session d'examen de la mise en œuvre de **l'ODD 4** soit lors d'une des séances **thématiques** sur invitation du président de l'ECOSOC.

Annexe 1 : Contribution du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 au HLPF 2019

Dans le cadre de la réunion du Forum politique de haut niveau qui se tiendra en 2019 (New York, juillet 2019), le document soumis au HLPF par le Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 contribuera à l'examen thématique annuel consacré au thème choisi : « *Autonomiser les personnes et assurer l'inclusion et l'égalité* ». La réunion du HLPF 2019 procédera à un examen approfondi de l'ensemble des objectifs suivants (ainsi que de l'ODD 17 sur les Partenariats) :

- **Objectif 4** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- **Objectif 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- **Objectif 13** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- **Objectif 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

À l'instar des contributions précédentes, la **structure type de la soumission 2019**, qui s'inspire du Rapport du Secrétaire général sur le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon (A/70/684), pourrait inclure les sections suivantes :

- Une évaluation de la situation constatée au niveau mondial ;
- La détermination des lacunes, domaines requérant une attention urgente, des risques et défis ;
- Les enseignements utiles dégagés ;
- Les questions émergentes susceptibles d'affecter la réalisation de la transformation vers des sociétés durables et résilientes ;
- Les domaines sur lesquels il est nécessaire que le forum politique de haut niveau fournisse des orientations politiques ;
- Les recommandations sur l'action à mener pour accélérer les progrès de la transformation vers des sociétés durables et résilientes.

Calendrier proposé

Calendrier de la contribution au HLPF 2019	
Directives relatives aux dates-butoirs, procédures et contenus pendant la réunion des Présidents/Bureau du CD	janvier 2018
Premier projet achevé et partagé avec les membres du CD en vue de recueillir leurs observations	25 février 2019
Présentation du projet affiné, sur la base des observations des membres du CD	26 février - 5 mars 2019
Distribution de la version révisée de la contribution, et intégration des commentaires	5 mars 2019
Examen final de la contribution lors de la réunion du CD, en vue de son approbation finale	11-12 mars 2019
Intégration des derniers commentaires et partage avec les membres du CD	13 mars 2019
Soumission à l'ECOSOC	15 mars 2019

Annexe 2 : Publication du Rapport GEM sur l'ODD 4 pour le HLPF 2019

Prenant note du fait que d'autres contributions statutaires sont prévues pour le traitement de l'ODD 4 (ex. Rapport ODD, examens nationaux volontaires, contribution du Comité directeur de l'ODD-Éducation 2030 etc.), chacun ayant une finalité légèrement différente, le Rapport GEM a proposé de marquer l'occasion du HLPF 2019 par une publication spéciale, en collaboration avec l'UNESCO et le Comité directeur.

La publication vise à atteindre les objectifs suivants :

1. Recueillir la **perception des pays** sur ce qu'ils considèrent comme étant spécifique dans l'agenda de l'ODD 4, et non pas simplement la poursuite de leur pratique habituelle dans le domaine des politiques éducatives.
2. Développer une **compréhension partagée** au sein de la communauté internationale, sur ce que signifie l'ODD 4 et contribuer à définir ce qui est spécifique dans l'ODD 4.
3. À partir de cette compréhension partagée, montrer les **bonnes pratiques** concernant les politiques et les programmes des pays dans le domaine de l'éducation, qui permettent de concrétiser cette définition.
4. Recueillir et diffuser des **informations actualisées** sur la façon dont les pays coordonnent la mise en œuvre et le suivi de l'ODD 4.

La publication ne sera pas dédiée au suivi des progrès des aspects quantitatifs des cibles de l'ODD 4 qui fait déjà l'objet de publications existantes et prévues, mais plutôt à une analyse qualitative de la nature de l'ODD 4 et de la signification de sa mise en œuvre pour les pays.

Le contenu sera basé pour partie sur un **questionnaire** actuellement administré aux pays dans le cadre des préparatifs pour les consultations régionales sur l'ODD 4, avec le soutien des bureaux régionaux de l'UNESCO. Le questionnaire est consacré :

- aux perceptions nationales de l'ODD 4 ; et
- à des exemples de bonnes pratiques – pour l'ODD 4 en général et dans cinq domaines spécifiques : suivi de l'apprentissage, ciblage des groupes vulnérables, élargissement du contenu de l'éducation, offre de possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et collaboration avec d'autres secteurs

En outre, une cartographie de l'ODD 4 et des mécanismes de coordination du suivi de l'ODD 4 sera fournie.

Le rapport devrait avoir une longueur de 20 000 mots. Une date de lancement et des activités de diffusion seront discutées dans les prochaines semaines.

Calendrier indicatif

Septembre	Recueil de données à partir des consultations régionales d'Amérique latine et des Caraïbes
Octobre	Recueil de données à partir de la consultation régionale d'Europe et d'Asie centrale
Novembre	Recueil des données de la consultation régionale dans les États arabes et des contacts avec les pays africains subsahariens
Décembre	Suivi des pays choisis pour des études de cas approfondies
Janvier	Présentation des idées préliminaires lors de la GEM et préparation du projet zéro
Février	Poursuite de la recherche et préparation du premier projet
Mars	Incorporation des commentaires et préparation du projet final
Avril	Production de la version anglaise ; traduction dans les autres langues
Mai	Production des autres versions linguistiques

Annexe 3 : Contribution au Point annuel sur l'état d'avancement des ODD 2019 préparé par le Secrétaire général des Nations Unies

Dans le cadre du suivi et de l'examen du HLPF, l'UNESCO (sous la conduite de l'ISU) est censé soumettre une contribution au Point annuel sur l'état d'avancement des ODD préparé par la Division statistique du DAES pour le Secrétaire général des Nations Unies. Le DAES sollicite donc les organisations et agences responsables pour qu'elles produisent un projet de texte descriptif pour chacun des objectifs ainsi qu'un certain nombre de graphiques ou de tableaux pour chacun des objectifs spécifiques (4, 8, 10, 13, 16 et 17). Les organisations sont par ailleurs invitées, dans la mesure du possible, à collaborer à la soumission de textes consolidés pour chaque objectif. Le DAES n'ayant pas assigné de rôles de rédacteur en chef, chaque agence choisit les objectifs auxquels elle souhaite contribuer.

En 2016-2018, en coordination avec ED/Division d'appui et de coordination Éducation 2030, l'ISU a élaboré un texte sur l'Objectif 4 et il a contribué aux textes des autres objectifs pour lesquels des données étaient disponibles. Des consultations ont été organisées avec les secteurs pertinents de l'UNESCO et avec d'autres partenaires des Nations Unies participant aux projets de textes. D'autres sections de l'UNESCO ont été invitées à contribuer aux textes sur d'autres objectifs, collaborant directement, selon le cas, avec les autres agences. L'ISU a été invité à limiter le texte à 500 mots et à soumettre un maximum de 5-6 graphiques par Objectif.

Calendrier proposé

Consultation/validation des données avec les pays (si les agences ne l'ont pas déjà fait)	décembre 2018 - février 2019	
Texte descriptif à inclure dans les Rapports (y compris les données & le fichier Excel utilisé pour les graphiques)	mi-février 2019	
Données nationales, données régionales et mondiales agrégées	mi-février 2019	
	Date limite pour le Point annuel du SG	Date limite pour le rapport imprimé sur papier glacé
Édition	mars/avril	avril/mai
Date limite de soumission	1 ^{er} mai	1 ^{er} juin
Composition/Design	--	juin
Traduction dans toutes les langues	mai (Contrôle Docs Nations Unies)	juin
Impression	Docteur parlementaire (Contrôle Docs Nations Unies)	juin
Lancement	Disponible sur le site Internet de l'ONU avant le HLPF (fin mai)	18 juin (avant le HLPF)

Annexe 4 : Complément d'informations sur les examens thématiques des ODD

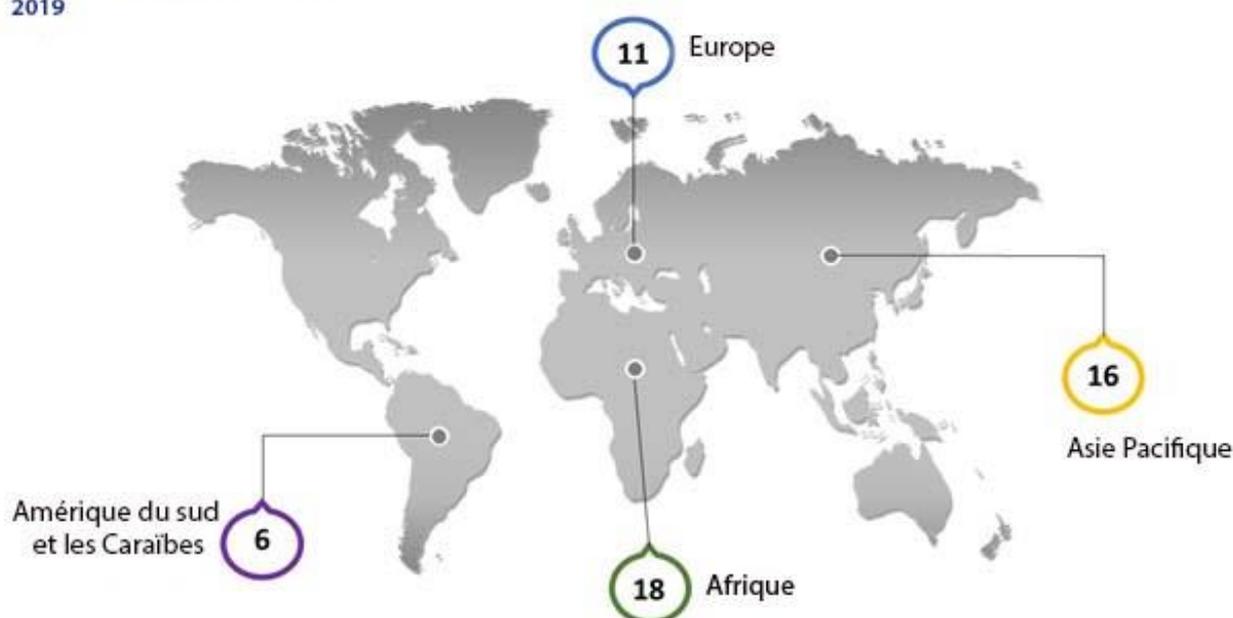
[cliquer ici](#)

Dans le cadre du paragraphe 84 de l'Agenda 2030, les États membres ont donné mandat au HLPF de procéder à des examens volontaires réguliers de l'Agenda 2030 qui incluront les pays en développement et les pays développés, ainsi que des organes pertinents des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Les examens, qui sont conduits par les États eux-mêmes, font intervenir des participants ministériels et autres personnes de haut niveau pertinentes et ils ouvrent la voie à des partenariats, notamment grâce à la participation des grands groupes et d'autres parties prenantes pertinentes.

En 2019, 51 pays (10 d'entre eux, pour la deuxième fois) ont proposé de présenter leur examen national volontaire au HLPF. Pour plus de détails, veuillez [cliquer ici](#).

LE HLPF EN CHIFFRES

Examens Nationaux Volontaires 2019



Examens thématiques des ODD

Les examens thématiques des progrès relatifs aux Objectifs de développement durable, y compris des questions transversales et des liens réciproques, constituent une part essentielle de la session annuelle du Forum politique de haut niveau sous les auspices de l'ECOSOC.

En faisant le point sur l'état d'avancement des ODD individuels, les examens thématiques fournissent des informations essentielles sur la mise en œuvre des ODD, facilitant l'apprentissage entre pairs, l'échange d'expériences, l'identification des enseignements dégagés ainsi que les lacunes.

Ces examens thématiques seront informés par les examens entrepris par les commissions techniques de l'ECOSOC et d'autres organes et forums intergouvernementaux.

En outre, le DAES, en collaboration avec les organes pertinents du système des Nations Unies et d'autres partenaires, organisera des événements préparatoires tels que des Réunions des groupes d'experts sur les ODD analysés. Les conclusions de ces événements préparatoires serviront à informer les délibérations du HLPF.

Calendrier des événements thématiques préparatoires au HLPF 2019 sous l'égide de l'ECOSOC

Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 4 : 3-5 décembre 2018, Bruxelles

Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 8 : 3-5 avril 2019, Genève

Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 10 : 2-3 avril 2019, Genève
Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 13 : 1-3 avril 2019, Copenhague
Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 16 : 3-5 avril 2019, Rome (à confirmer)
Réunion du groupe d'experts sur l'ODD 17 : 12 avril 2019, New York
Réunion du groupe d'experts sur les liens réciproques : à confirmer

Réunions préparatoires régionales

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (ECE) : 21 - 22 mars 2019, Genève, Suisse
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) : 27 - 29 mars 2019, Bangkok, Thaïlande
Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) : 9 - 11 avril 2019, Beyrouth, Liban
Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) : 16-18 avril 2019, Tanger, Maroc
Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) : 22 - 26 avril 2019, Santiago, Chili

Consultation électronique des parties prenantes sur les ODD analysés lors du HLPF 2019

[Cliquer ici pour plus d'informations sur la consultation électronique](#)

Activités planifiées par le système des Nations Unies

- Activités promues par le Système des Nations Unies pour contribuer à la session HLPF 2019 (2018)
 - Activités promues par le Système des Nations Unies pour contribuer à la session HLPF 2019 (2019)
- Ateliers**
- Advancing the 2030 Agenda: Lessons learnt from the first cycle of the High-level Political Forum on Sustainable Development (HLPF) – how far can we go? (en anglais)
 - [Report of the 2018 Sustainable Development Forum - Accelerating Progress towards the SDGs: Enhancing the Role of the High-level Political Forum \(HLPF\), 29-31 October 2018, Incheon, Republic of Korea \(en anglais\)](#)

Conférences en ligne préparatoires au HLPF

HLPF en français

HLPF 101 in English

- Presentation
- Audio recording of webinar
- Transcript of webinar
- Q&As from webinar

FPAN 101 en español

- Presentación
- Grabación de audio del seminario web
- Preguntas y respuestas del seminario web

Réf. 6 : Avant-projet final de soumission finale du CD ODD-Éducation
2030 au HLPF 2019

Ce document sera distribué séparément, uniquement en anglais

Réf. 7 : Résumé du rapport spécial sur l'ODD4

Le Cadre d'action Éducation 2030 a proposé une feuille de route pour la mise en œuvre de l'ODD 4, en particulier au niveau national. Il a souligné la nécessité pour les pays d'aligner la politique et la planification en matière d'éducation avec les cibles et priorités de l'Agenda 2030.

Cependant, étant donné le vaste éventail de stratégies nationales et internationales contenu dans le Cadre d'action, la manière dont les pays perçoivent la pertinence de l'ODD 4 pour leurs politiques éducatives n'apparaît pas toujours clairement, de même que la façon dont ils répondent au défi et ce qui constituerait pour eux un progrès non seulement en termes quantitatifs, mais aussi qualitatifs.

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation a pour mandat de « *rendre compte de la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales visant à faire en sorte que tous les partenaires concernés respectent leurs obligations, dans le cadre général du suivi et de l'examen des ODD* ». C'est pour cette raison que l'équipe a proposé une **publication spéciale** sous les auspices du Comité directeur ODD – Éducation 2030 afin de répondre à ces questions et de marquer l'occasion du premier examen de l'ODD 4 par le HLPF en juillet 2019.

L'objet de la publication spéciale est de :

- Recueillir et interpréter les informations sur la manière dont les pays **perçoivent** les différentes façons par lesquelles l'ODD 4 influence la politique, la planification et la mise en œuvre dans le domaine de l'éducation depuis 2015, afin d'en distiller une **compréhension partagée** sur ce que signifie l'ODD 4.
- **Présenter les bonnes pratiques** des pays qui ont orienté leurs politiques et programmes d'éducation vers l'ODD 4 dans des domaines clés, documentant les obstacles qui empêchent les pays d'obtenir des progrès.
- Présenter des informations sur la façon dont les pays coordonnent la **mise en œuvre et le suivi** de l'ODD 4.

Le contenu est alimenté par :

- Une analyse des composantes éducatives de 111 **examens nationaux volontaires** réalisés entre 2016 et 2018.
- Les réponses à un **questionnaire spécial** distribué à tous les pays par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'UNESCO. À ce jour, 53 pays ont répondu à ce questionnaire et la collecte des réponses se poursuit, pour assurer un équilibre entre les régions et les groupes de revenu.

Le contenu du Rapport couvrira les domaines suivants, analysant l'engagement de six points de vue clés :

- **Cadrage de l'ODD 4** : Cette section fera la synthèse des conclusions tirées des réponses sur ce qui, de l'avis des pays, semble unique dans l'agenda de l'ODD 4. À partir de la synthèse de ces réponses et d'une analyse des documents existants, cette section élaborera un cadre faisant apparaître une compréhension partagée par les pays sur la signification de l'ODD 4, qui servira de point de départ d'une analyse pour savoir si les pays progressent vers cette compréhension partagée. Elle contiendra aussi des observations sur la façon dont la compréhension nationale de l'ODD 4 va dans le sens de cette vision ou s'en écarte.
- **Mise en œuvre de l'ODD 4** : Après une brève présentation générale, le corps de la publication analysera la progression des pays dans six domaines clés :
 - Au-delà des moyennes : ne laisser personne de côté
 - Au-delà de l'accès : des résultats d'apprentissage utiles
 - Au-delà des principes fondamentaux : citoyenneté mondiale ou alphabétisation numérique
 - Au-delà de la scolarité : apprentissage tout au long de la vie en vue du développement durable
 - Au-delà de l'éducation : planification plurisectorielle entre les niveaux et les secteurs
 - Au-delà des pays : mécanismes régionaux et mondiaux d'apprentissage entre pairs
- **Coordination de l'ODD 4** : Une courte section finale fournira une synthèse des mécanismes de coordination nationaux tant pour la politique que pour le suivi.

Réf. 8 : Document de discussion

Engagement stratégique du Comité directeur : le HLPF et au-delà

En raison de l'examen approfondi de l'ODD4 que doit effectuer le Forum politique de haut niveau des Nations Unies, 2019 sera une année décisive pour attirer l'attention des politiques, au plus haut niveau, sur le fait que l'éducation représente l'investissement le plus important pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que le facteur essentiel à l'autonomisation des personnes et à la construction de sociétés plus inclusives.

À ce titre, cette année sera également cruciale pour permettre au Comité directeur d'asseoir son autorité et de rehausser sa visibilité en tant que porte-voix de la communauté éducative mondiale. Cela exige un engagement proactif, des messages nets et une description claire du rôle central de l'éducation dans l'accomplissement de tous les ODD.

Tel a été le message accompagnant les événements qui ont marqué la première Journée internationale de l'éducation le 24 janvier, fruit d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en décembre 2018 à l'initiative du Nigeria et de 58 États membres.

Cela a également donné une impulsion à la mise sur pied par plusieurs Missions permanentes des Nations Unies d'un Groupe des amis de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, avec une large représentation transrégionale, co-présidé par l'Argentine, le Japon, le Kenya, la Norvège et la République tchèque.

Parler d'une seule voix

Au vu du thème du HLPF et du Sommet des ODD qui auront lieu pendant l'Assemblée générale des Nations Unies, c'est une année propice pour conserver cet élan, renforcer la volonté politique et le financement de l'éducation.

Le Comité directeur est un groupe multipartite unique qui s'est vu confier, dans l'agenda mondial, la coordination et le suivi de l'ODD4 et des autres cibles liées à l'éducation : il doit donc être reconnu comme tel, par une action de groupe de pression faisant autorité, mandaté par la communauté internationale pour fournir une orientation stratégique à l'avancement de l'éducation en tout lieu, et en particulier là où l'éducation fait le plus défaut.

À titre individuel ou collectif, les membres du Comité directeur ont un rôle décisif à jouer dans la communication et le plaidoyer, pour faire avancer les priorités de la Déclaration de Bruxelles (Réunion mondiale sur l'éducation), les conclusions de la contribution soumise au Forum politique de haut niveau, et informées par ailleurs par la publication spéciale du Rapport mondial de suivi sur l'éducation destiné au HLPF. Cet engagement proactif servira à réaffirmer et à renforcer la légitimité du Comité directeur et son rôle en matière d'orientation politique, de plaidoyer et de construction de partenariats autour des thèmes liés à l'éducation.

Cela exigera davantage d'interactions en dehors des réunions, en particulier pour la préparation du Forum politique de haut niveau et de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de parvenir à un engagement visible des membres du Comité directeur dans les forums nationaux et régionaux. Chaque fois que possible, les membres participant à différents événements devront faire référence au rôle et au message du Comité directeur. Les actions entreprises au cours du prochain semestre et la préparation du terrain en vue d'un plan stratégique à plus long terme pourront être guidées dans plusieurs dimensions.

Fidélité au message

Ainsi que rappelé ci-dessus, la Déclaration de Bruxelles, la contribution soumise au HLPF et la publication spéciale du Rapport GEM fournissent matière à encadrer des messages politiques forts sur les façons d'accélérer la mise en œuvre qui constituera l'idée maîtresse de la Déclaration politique du sommet des ODD.

Dans la tonalité, il s'agira de faire ressortir l'urgence, tout en restant constructifs et ouverts sur l'avenir, à partir de cas positifs permettant de dégager des recommandations politiques claires pour parvenir à plus d'inclusion, d'équité et de qualité dans l'éducation à tous les niveaux.

Les éléments clés de la description fournie par la contribution au HLPF pourront être les suivants :

- Souligner systématiquement l'impact transformateur de l'éducation sur les individus et les sociétés, dans tous les ODD et en particulier dans ceux qui sont analysés par le HLPF. Face à la révolution numérique en cours, à la montée des inégalités dans et entre les pays et à la mobilité croissante des personnes, le droit humain fondamental que représente l'éducation équipe les individus des connaissances, des compétences et de la compréhension dont ils ont besoin pour s'adapter au changement et faire des choix durables qui façonneront l'avenir.
- Noter que le monde n'est pas en passe de réaliser l'ODD4 : près de 263 millions d'enfants et de jeunes – un cinquième de cette tranche d'âge – sont exclus de l'éducation, ce qui entretient la pauvreté, tandis que la crise de l'apprentissage renforce les inégalités en termes de possibilités et sape la valeur de l'éducation.
- Affirmer que l'ODD4 est réalisable moyennant une volonté politique forte et qu'il exige :
 - Un accroissement des investissements, tant au niveau national qu'international, qui ciblent les populations les plus défavorisées et marginalisées et ainsi que les situations de conflit et d'urgence. Attirer l'attention sur la part significative des dépenses des ménages consacrée à l'éducation dans de nombreux pays en développement, ce qui constitue une source importante d'inégalités
 - Dans les politiques de l'éducation et de la formation, mettre principalement l'accent sur l'équité et l'inclusion, en faisant porter l'attention en particulier sur les groupes vulnérables tels que les migrants et les réfugiés, et s'attaquer aux disparités liées au genre et au handicap
 - Faire porter une attention accrue sur la pertinence de l'apprentissage, tant pour le travail décent que pour la citoyenneté, en mettant l'accent sur les enseignants, les pratiques et les contenus pédagogiques : l'éducation doit se transformer pour aider les apprenants à négocier les changements, à faire des choix responsables et à façonner un avenir plus durable
- Renforcer les liens entre l'éducation, la formation et le développement des compétences, par une approche d'apprentissage tout au long de la vie pour élargir les possibilités

Atteindre nos publics cibles

Il est crucial que l'éducation soit mise en avant et reconnue dans la Déclaration politique du Sommet des ODD, car cela constituera une illustration essentielle d'un engagement en faveur de l'avenir. Pour ce faire, les membres du CD doivent se mettre d'accord sur un texte stratégique qui portera sur les éléments les plus importants qu'ils souhaitent voir reflétés dans la Déclaration politique, notamment : le rôle central de l'éducation dans l'agenda mondial et son potentiel de transformation au profit de la paix et du développement ; les actions requises pour faire progresser l'inclusion et l'équité, améliorer l'apprentissage tout au long de la vie, accroître les financements et renforcer la coordination internationale. Ce texte stratégique peut faire l'objet d'une promotion active de la part des membres du CD, collectivement et/ou individuellement lors des négociations sur la Déclaration politique du HLPF.

Les membres du Comité directeur, et en particulier ceux qui représentent des États membres, peuvent aussi œuvrer efficacement pour la reconnaissance de l'éducation dans les déclarations nationales des Chefs d'État et de gouvernement lors de la Discussion de politique générale de l'Assemblée générale des Nations Unies qui débutera le 24 septembre 2019. Ceci pourra servir à mettre en avant le rôle de l'éducation tant au service d'un développement national inclusif que pour la construction de sociétés plus pacifiques et résilientes.

Identifier les opportunités

Outre le HLPF (du 9 au 18 juillet) et la 74^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies (à partir du 17 septembre) pendant laquelle des événements seront organisés avec le Comité directeur et le Groupe des amis, d'autres plates-formes offrent au Comité directeur des possibilités de communiquer ses messages et recommandations politiques.

Il convient de noter que l'avocat des jeunes du Comité directeur participera au 8^{ème} Forum des jeunes de l'ECOSOC, qui se tiendra cette année sur le thème « Empowered, Included and Equal » (Autonomisé, inclus et égal). Le but est de permettre aux jeunes participants de discuter et d'élaborer des messages adressés au sommet des ODD des 24 et 25 septembre 2019.

D'autres possibilités pour bâtir des synergies sont notamment :

- Conférence mondiale sur le renforcement des synergies entre l'Accord de Paris et l'Agenda 2030, Copenhague, 1-3 avril
- Réunions des groupes d'experts sur l'ODD10 (2-3 avril) ; l'ODD8 (3-5 avril, Genève) ; l'ODD16 (Rome, avril/mai), l'ODD17 (12 avril, New York)
- G7 sous la présidence française (Biarritz, 24-27 août) : un événement est prévu à l'UNESCO le 5 juillet 2019, mettant l'accent sur l'éducation des filles et des femmes
- G20 sous la présidence japonaise (28-29 juin, Osaka)
- Forums régionaux sur le développement durable
 - Région ONU-ECE : Genève, 21-22 mars pour la région ECE
 - Région Asie-Pacifique : Bangkok, 27-29 mars
 - Région arabe : Beyrouth, 9-11 avril
 - Région Afrique : Tanger, 16-18 avril
 - Amérique latine et Caraïbes : Santiago du Chili, 22-26 avril
- Journée mondiale des compétences des jeunes : Siège des Nations Unies, 15 juillet
- Forum international sur l'inclusion et l'équité, 12-13 septembre, Bogota, Colombie
- Sommet des ODD, Siège des Nations Unies, 24-25 septembre
- Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, 26 septembre, Siège de l'ONU
- Conférence générale de l'UNESCO, Paris, 12-27 novembre

Options pour l'avenir

- Produire une courte brochure et une présentation standard reprenant les messages clés de la contribution au HLPF et de la publication du Rapport GEM, ainsi que les priorités de la Déclaration de Bruxelles, qui serviraient de référence aux membres du CD, pour le plaider et la communication
- Favoriser des liens plus étroits entre les Bureaux régionaux de l'UNESCO et les membres du Comité directeur, avec l'assistance du Secrétariat ED2030, afin d'encourager la participation aux forums pertinents et de diffuser plus largement les orientations du Comité sur les politiques de l'éducation
- Les membres du Comité directeur peuvent envisager de faire une déclaration publique sous la forme d'un billet de blog ou d'un éditorial avant le HLPF et de participer à une campagne publique de plaidoyer pouvant être coordonnée par l'UNESCO et liée au thème du HLPF sur l'autonomisation et l'inclusion ainsi qu'aux liens réciproques avec les autres objectifs analysés (Travail décent et croissance économique ODD8 ; Inégalités réduites ODD10 ; Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ODD13 ; Paix, justice et institutions efficaces ODD16).
- En vue de l'élaboration d'un plan stratégique pour le prochain exercice biennal, les membres du Comité directeur sont invités à émettre des propositions pour assurer la visibilité et renforcer la coordination, dans le cadre d'un dialogue avec le Secrétariat. Il convient de noter que les déclarations finales du HLPF et du sommet des ODD fourniront aussi des orientations pour l'élaboration de ce plan stratégique.

Modalités de travail du Comité directeur

Les modalités de travail du Comité directeur doivent viser à soutenir la mise en œuvre de l'ODD4 par des orientations stratégiques, des recommandations, la construction de partenariats et un plaidoyer conjoint. Les Groupes de travail actuels – Politiques et Stratégies, Financement, Suivi et Évaluation, Plaidoyer et Communication – sont opérationnels depuis deux ans. Avec le lancement d'un nouveau cycle de rotation et l'arrivée de nouveaux membres, l'organisation de la première Réunion GEM avec des priorités identifiées et le

premier examen approfondi de l'ODD 4 par le HLPF, il est nécessaire de reconsidérer les objectifs et le fonctionnement des Groupes de travail.

Dans ce contexte, il convient de noter que les Groupes de travail Suivi et Évaluation, Plaidoyer et Communication deviennent permanents pour gérer les fonctions continues du Comité directeur. Les deux autres Groupes de travail avaient pour vocation à être des groupes ponctuels ad hoc traitant de problèmes en rapport avec le programme de travail du Comité directeur, pour la période biannuelle correspondant à chaque cycle de rotation des membres.

Par conséquent, le Comité directeur doit examiner les performances et le fonctionnement des Groupes de travail existants et procéder à des ajustements en fonction des impératifs du programme de travail pour 2019-2020. En outre, les responsabilités des chefs de file/membres des groupes de travail doivent être définies précisément et convenues.

Examen, suivi et établissement de rapports

L'ISU, qui est l'agence chargée des données de l'ODD4, et le Rapport GEM sont les principaux responsables de l'examen, du suivi et de l'établissement de rapports. Il est donc recommandé, ainsi qu'indiqué ci-dessus, de considérer qu'il s'agit là d'une fonction permanente du Secrétariat. Ce dernier veillera à ce que le Comité directeur soit tenu au courant des travaux en cours, notamment de ceux du Groupe de coopération technique sur les indicateurs pour l'ODD4-Éducation 2030 et de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage.

Politiques et Stratégies

Si ce groupe continue d'exister, il est recommandé que le Comité directeur se mette d'accord sur des contributions à valeur ajoutée qui ne se superposent pas aux travaux existants, mais contribuent à mettre en évidence un défi spécifique et à émettre des recommandations politiques en rapport avec les priorités identifiées par la Réunion mondiale sur l'éducation de Bruxelles. L'étape suivante pourrait être que ce groupe recueille les bonnes pratiques dégagées de l'expérience des membres du CD sur des thèmes de politique spécifiques, en vue de les partager.

Financement

Ce groupe a produit un papier sur les financements nationaux qui a informé le papier produit par l'UNESCO pour le G20 d'Argentine. Comme indiqué plus haut, si ce groupe de travail doit continuer d'exister, il est recommandé que le Comité directeur identifie les domaines de recherche et de politique qui ne sont pas déjà couverts par d'autres parties prenantes et qui peuvent potentiellement servir à attirer l'attention des politiques.

Plaidoyer et Communication

Il s'agit d'un domaine qui requiert une attention soutenue tout au long de l'année. Il est donc recommandé, comme indiqué ci-dessus, que cette fonction soit coordonnée par le Secrétariat, en lien étroit avec les membres du Comité directeur, y compris les points focaux pour la communication des agences bilatérales et multilatérales.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur de l'éducation

Le Comité directeur ODD-Éducation 2030 est le mécanisme mondial de consultation et de coordination multipartite pour l'éducation dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a pour principal objectif d'harmoniser et de renforcer le soutien aux pays ainsi qu'à leurs partenaires afin d'atteindre les cibles liées à l'éducation dans le programme global. Le Comité directeur est composé des Etats membres, qui forment la majorité, des institutions co-organisatrices du Forum Mondial sur l'éducation 2015 (UNESCO, PNUD, UNFPA, UNHCR, UNICEF, ONU Femmes, la Banque Mondiale et OIT), le Partenariat Mondial pour l'Education, l'OCDE, des organisations régionales, des organisations d'enseignants et des réseaux de la société civile, en plus des représentants du secteur privé, de diverses fondations et d'organisations de jeunes et d'étudiants..

Secrétariat du Comité directeur ODD-Éducation 2030
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris France



education2030@unesco.org



sdg4education2030.org



[@Education2030UN](https://twitter.com/Education2030UN)



Objectifs de
développement
durable